



Société anonyme au capital de 882 274,50 €
Siège social : Green Square – Bât. D 80/84 rue des Meuniers, 92220 Bagneux
RCS Nanterre B 441 772 522

ACTUALISATION DU DOCUMENT DE BASE



La présente actualisation a été déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 27 février 2012.

Elle complète le document de base enregistré par l'AMF le 30 janvier 2012 sous le numéro I.12- 004 (le « Document de Base »).

Le Document de Base et sa présente Actualisation (l'« Actualisation ») ne peuvent être utilisés à l'appui d'une opération financière que s'ils complétés par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Des exemplaires du Document de Base et de sa présente Actualisation sont disponibles sans frais au siège social de la Société, ainsi qu'en version électronique sur le site de l'AMF (www.amf-France.org) et sur celui de la Société (www.dbv-technologies.com).

Sommaire

1	PERSONNES RESPONSABLES	6
1.1	RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE BASE	6
1.2	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE.....	6
1.3	RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE	6
2	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	7
2.1	COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES	7
2.2	COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS	7
3	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES.....	8
4	FACTEURS DE RISQUES.....	9
4.1	RISQUES LIES A L'ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	9
4.2	RISQUES JURIDIQUES.....	9
4.3	RISQUES LIES A L'ORGANISATION DE LA SOCIETE	10
4.4	ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES	10
4.5	RISQUES LIES AUX CONTENTIEUX AUXQUELS LA SOCIETE EST PARTIE	10
4.6	RISQUES FINANCIERS	10
4.6.1	Risques liées aux pertes historiques	10
4.6.2	Risque de liquidité.....	11
4.6.3	Risques liés au crédit d'impôt recherche	12
4.6.4	Risques liés à l'accès à des avances publiques	12
4.6.5	Risque de change.....	12
4.6.6	Risque de crédit.....	13
4.6.7	Risque de taux d'intérêt.....	13
4.6.8	Risque de dilution.....	13
4.6.9	Risques liés à la crise économique et financière.....	13
4.7	RISQUES INDUSTRIELS	13
5	INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE	14
5.1	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE.....	14
5.2	INVESTISSEMENTS.....	14
5.2.1	Principaux investissements réalisés en 2011	14
5.2.2	Principaux investissements en cours de réalisation	14
5.2.3	Principaux investissements envisagés	14
6	APERCU DES ACTIVITES	15
7	ORGANIGRAMME.....	16
8	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	17
9	EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE	18
9.1	Comptes établis selon les normes IFRS	18
9.1.1	Activité de la Société.....	18
9.1.2	Recherche et développement, technologies	18
9.1.3	Partenariats et sous-traitance	19
9.1.4	Etats financiers pro forma	19
9.1.5	Principaux facteurs ayant une incidence sur l'activité et le résultat	19
9.2	COMPARAISON DES EXERCICES 2010 et 2011	20
9.2.1	Formation du résultat opérationnel.....	20
9.2.2	Formation du résultat net.....	23
9.3	ANALYSE DU BILAN	24

9.3.1	Actifs non courants.....	24
9.3.2	Actifs courants.....	24
9.3.3	Capitaux propres	25
9.3.4	Passifs non courants	25
9.3.5	Passifs courants	26
10	TRESORERIE ET CAPITAUX.....	28
10.1	INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX, LIQUIDITES ET SOURCES DE FINANCEMENT DU GROUPE	28
10.1.1	Financement par le capital.....	28
10.1.2	Financement par avances remboursables.....	29
10.1.3	Financement par le crédit d'impôt recherche.....	30
10.1.4	Engagements hors-bilan	30
10.2	FLUX DE TRESORERIE.....	31
10.2.1	Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	31
10.2.2	Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement.....	31
10.2.3	Flux de trésorerie liés aux activités de financement	31
10.3	INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'AVANCES REMBOURSABLES ET STRUCTURE DE FINANCEMENT	32
10.4	RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX.....	32
10.5	SOURCES DE FINANCEMENT NÉCESSAIRES A L'AVENIR.....	32
11	RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET NOMS DE DOMAINE ...	33
12	TENDANCES.....	34
13	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	35
14	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE	36
15	REMUNERATIONS ET AVANTAGES	37
15.1	REMUNERATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	37
15.2	SOMMES PROVISIONNEES PAR LA SOCIETE AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES AU PROFIT DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	40
15.3	BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS, BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISES OU AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL ATTRIBUES AUX ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	40
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION.....	41
17	SALARIES	42
17.1	RESSOURCES HUMAINES.....	42
17.2	PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	42
17.3	PARTICIPATION DES SALARIES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE	42
17.4	CONTRATS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION	42
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	43
19	OPERATIONS AVEC LES APPARENTES	44
19.1	OPERATIONS INTRA-GROUPE.....	44
19.2	OPERATIONS AVEC LES APPARENTES	44
19.3	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES – ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011.....	44
20	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR.....	46
20.1	COMPTES CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES IFRS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2009,2010 ET 2011	46

20.2	INFORMATIONS FINANCIERES PROFORMA	47
20.3	ETATS FINANCIERS DE DBV TECHNOLOGIES SA	48
20.3.1	Comptes retraités en normes IFRS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011	49
20.3.2	Comptes annuels établis conformément aux principes comptables français relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011	81
20.4	VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES	97
20.4.1	Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes établis selon les normes IFRS– Exercice clos le 31 décembre 2011	97
20.4.2	Autres informations vérifiées par les contrôleurs légaux	97
20.5	DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES	99
20.6	INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES	100
20.7	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	101
20.8	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	101
20.9	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE	101
21	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	102
22	CONTRATS IMPORTANTS	103
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTERETS	104
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	105
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	106
26	GLOSSAIRE	107

REMARQUES GENERALES

Définitions

Dans la présente Actualisation, et sauf indication contraire :

- Le terme « DBV Technologies » ou encore la « Société » renvoie à la Société DBV Technologies SA.

AVERTISSEMENT

La présente Actualisation contient des déclarations prospectives et des informations sur les objectifs de la Société DBV Technologies, notamment au paragraphe 10.5 « Sources de financement nécessaires à l'avenir » et au chapitre 12 « Informations sur les tendances », qui sont parfois identifiées par l'utilisation du futur, du conditionnel et de termes à caractère prospectif tels que « estimer », « considérer », « avoir pour objectif », « s'attendre à », « entend », « devrait », « souhaite » et « pourrait ». Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Les déclarations prospectives et les objectifs figurant dans la présente Actualisation peuvent être affectés par des risques connus et inconnus, des incertitudes liées notamment à l'environnement réglementaire, économique, financier et concurrentiel, et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs, les performances et les réalisations de la Société soient significativement différents des objectifs formulés ou suggérés. Ces facteurs peuvent notamment inclure les facteurs exposés au chapitre 4 « Facteurs de risques » de la présente Actualisation.

Les investisseurs sont invités à prendre attentivement en considération les facteurs de risques décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du Document de Base et de sa présente Actualisation avant de prendre leur décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers de la Société ou ses objectifs. Par ailleurs, d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 RESPONSABLE DE L'ACTUALISATION DU DOCUMENT DE BASE

Monsieur Pierre-Henri BENHAMOU, Président-directeur général de DBV Technologies.

1.2 ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans la présente Actualisation du document de base enregistré par l'Autorité des marchés financiers le 30 janvier 2012 sous le numéro I.12-004 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans la présente Actualisation du document de base ainsi qu'à la lecture d'ensemble de l'Actualisation du document de base.

Les informations financières présentées dans la présente Actualisation du document de base ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant aux paragraphes 20.4.1 et 20.4.2.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne de l'exercice clos les 31 décembre 2011 figurant au paragraphe 20.4.1 contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.1 « Référentiel comptable » de l'annexe qui expose la situation financière de la société au 31 décembre 2011 ainsi que les mesures annoncées par la Direction pour permettre de poursuivre son exploitation. ».

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 figurant au paragraphe 20.4.2 contient l'observation suivante : « Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers qui expose la situation financière de la société au 31 décembre 2011 ainsi que les mesures annoncées par la Direction pour permettre à la société de poursuivre son exploitation. ».

Pierre-Henri BENHAMOU
Président-Directeur général

1.3 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE

Monsieur Pierre-Henri BENHAMOU Président-directeur général Adresse : Green Square- Bâtiment D 80/84 rue des meuniers 92220 Bagneux Téléphone : 01 55 42 78 78 Télécopie : 01 43 26 10 83 Adresse électronique : phbenhamou@dbv-technologies.com	Monsieur David SCHILANSKY Directeur administratif et financier Adresse : Green Square- Bâtiment D 80/84 rue des meuniers 92220 Bagneux Téléphone : 01 55 42 78 78 Télécopie : 01 43 26 10 83 Adresse électronique : david.schilansky@dbv-technologies.com
---	---

2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

- **CHD AUDIT ET CONSEIL représenté par Monsieur Jean-Marc BULLIER**
8, rue Auber, 75009 Paris

Le cabinet CHD Audit et Conseil a été nommé commissaire aux comptes titulaire par l'assemblée générale du 14 juin 2007 suite à la démission du titulaire et pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Son mandat a été renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2008, s'achèvera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

- **Deloitte & Associés représenté par Monsieur Fabien BROVEDANI**
185, avenue Charles de Gaulle, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex.

Le cabinet Deloitte & Associés a été nommé commissaire aux comptes titulaire par l'assemblée générale du 9 décembre 2011 pour une durée de six exercices sociaux s'achevant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLEANTS

- **AEC-AUDIT ET COMMISSARIAT**
40, avenue du général de Gaulle 03100 Montluçon

Le cabinet AEC a été nommé commissaire aux comptes suppléant par l'assemblée générale du 14 juin 2007 suite à la démission du commissaire aux comptes suppléant en fonction et ce, pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007. Son mandat a été renouvelé par l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2008, s'achèvera à l'issue de la réunion de l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

- **BEAS représenté par Monsieur William Di CICCIO**
7-9 villa Houssay, 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Le cabinet BEAS a été nommé second commissaire aux comptes suppléant par l'assemblée générale du 9 décembre 2011 pour une durée de six exercices sociaux s'achevant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Durant la période couverte par les informations financières historiques, il n'y a pas eu de démission ni de mise à l'écart du contrôleur légal.

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

Les principales informations financières présentées ci-dessous sont extraites des comptes de la Société retraités selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne pour le besoin de la présente Actualisation.

Ces principales données comptables et opérationnelles doivent être lues avec les informations contenues dans les chapitres 9 « Examen du résultat et de la situation financière », 10 « Trésorerie et capitaux » et 20 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur » de la présente Actualisation et du Document de Base..

DBV Technologies SA - Normes IFRS (en €)	Exercice 2011 12 mois audités	Exercice 2010 12 mois audités
Actifs non courants	1 267 969	409 310
<i>Dont immobilisations incorporelles</i>	20 512	7 602
<i>Dont immobilisations corporelles</i>	849 191	326 764
<i>Dont actifs financiers non courants</i>	398 266	74 944
Actifs courants	14 453 181	11 164 365
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	11 531 117	9 027 891
TOTAL ACTIF	15 721 150	11 573 676
Capitaux propres	11 706 617	8 566 899
Passifs non courants	740 711	647 876
<i>Dont avances conditionnées</i>	621 281	558 205
Passifs courants	3 273 822	2 358 901
<i>Dont avances conditionnées</i>	198 171	269 587
TOTAL PASSIF	15 721 150	11 573 676

DBV Technologies SA - Normes IFRS (en €)	Exercice 2011 12 mois audités	Exercice 2010 12 mois audités
Total des produits	1 873 571	1 706 602
<i>dont chiffre d'affaires</i>	126 051	178 620
Charges opérationnelles	9 134 512	6 494 592
Résultat opérationnel	-7 260 941	-4 787 991
Résultat financier	19 784	-16 355
Résultat net	-7 241 157	-4 804 345
Résultat global de l'exercice	-7 241 157	-4 804 345

DBV Technologies SA - Normes IFRS (en €)	Exercice 2011 12 mois audités	Exercice 2010 12 mois audités
Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt	-6 330 894	-4 595 081
Variation du besoin en fond de roulement	200 747	135 648
Flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles	-6 130 146	-4 459 432
Flux de trésorerie lié aux activités d'investissement	-1 038 420	-48 759
Flux de trésorerie lié aux activités de financement	9 671 792	9 128 015
Variation de trésorerie	2 503 226	4 619 823

4 FACTEURS DE RISQUES

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans la présente Actualisation, y compris les facteurs de risques décrits dans le présent chapitre ainsi que dans le Document de Base, avant de décider d'acquiescer ou de souscrire des actions de la Société. Dans le cadre de la préparation de la présente Actualisation, la Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

4.1 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Les facteurs de risques liés à l'activité de la Société sont identifiés dans le Document de Base et restent inchangés à l'exception des paragraphes suivants :

4.1.4 Risques de dépendance vis-à-vis de tiers

La Société est dépendante de ses sous-traitants

Dans le cadre de son développement, la Société a recours à des sous-traitants tant pour la fabrication des patchs que pour la réalisation des essais cliniques. Bien que la Société ait pris en compte les risques de défaillance de ses sous-traitants ou de rupture des relations contractuelles, et mis en place des mesures destinées à parer à ces risques, toute défaillance de leur part pourrait avoir des conséquences sur la durée, voire la poursuite, des études cliniques et la qualité des données qui doit répondre à des normes strictes (Bonnes Pratiques Cliniques, Bonnes Pratiques de Fabrication) imposées par les autorités de tutelle et donc retarder la commercialisation des produits.

De tels événements pourraient avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, les perspectives, la situation financière, les résultats et le développement de la Société.

En 2011, la contribution des principaux fournisseurs et/ou prestataires au total des achats et autres charges externes a été la suivante. Le 1^{er} d'entre eux représentait 27% du total, 58% pour les cinq plus importants et 76% pour les dix plus significatifs contre respectivement 26%, 70% et 92% au titre de l'exercice 2010.

La Société est dépendante d'un distributeur exclusif pour la commercialisation de son produit diagnostic Diallertest[®] Milk

Le seul produit commercialisé à ce jour par la Société est le *Diallertest[®] Milk* dont la distribution en France est confiée à un partenaire dans le cadre d'un contrat de distribution exclusif (se reporter au chapitre 22 du Document de Base - paragraphe relatif au contrat de distribution). Le chiffre d'affaires réalisé avec cet unique client s'est élevé à 126 051€ et 178 620 € au titre respectif des exercices 2011 et 2010. Toutefois, afin d'apprécier de manière pertinente ces contributions, il est précisé qu'étant simple distributeur, ce client a lui-même réalisé son chiffre d'affaires auprès de plusieurs clients finaux.

Toute défaillance de la part du distributeur aurait des conséquences sur la distribution du *Diallertest[®] Milk*.

4.2 RISQUES JURIDIQUES

Les facteurs de risques juridiques sont identifiés dans le Document de Base et restent inchangés.

4.3 RISQUES LIES A L'ORGANISATION DE LA SOCIETE

Les facteurs de risques liés à l'organisation de la Société sont identifiés dans le Document de Base et restent inchangés.

4.4 ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES

Les facteurs de risques liés aux assurances et couvertures des risques sont identifiés dans le Document de Base et restent inchangés à l'exception du paragraphe ci-après :

La Société a mis en place une politique de couverture des principaux risques assurables avec des montants de garantie qu'elle estime compatibles avec la nature de son activité. Le montant des charges supportées par la Société au titre de l'ensemble des polices d'assurances s'élevait respectivement à 50 K€, 56 K€ et 54 K€ au cours des exercices clos les 31 décembre 2009, 2010 et 2011.

4.5 RISQUES LIES AUX CONTENTIEUX AUXQUELS LA SOCIETE EST PARTIE

Les facteurs de risques liés aux contentieux auxquels la Société est partie sont identifiés dans le Document de Base et restent inchangés.

4.6 RISQUES FINANCIERS

Les données comptables mentionnées dans le présent paragraphe sont issues des comptes de la Société retraités selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011. Le lecteur peut se référer également à la note 23 « Gestion des risques financiers » de l'annexe des comptes mentionnés ci-dessus et insérés au paragraphe 20.3.1 de la présente Actualisation.

4.6.1 Risques liées aux pertes historiques

La Société a un historique de pertes d'exploitation, pertes qui pourraient perdurer.

Depuis sa création en 2002, la Société a enregistré chaque année des pertes opérationnelles. Au 31 décembre 2011, sur la base des comptes retraités selon le référentiel IFRS, ses pertes nettes cumulées s'élevaient à 26 652 845 euros dont une perte nette de 7 241 157 euros au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011 et un report à nouveau débiteur de 19 411 688 euros ayant été apuré par imputation sur le poste « Primes d'émission » par décision de l'assemblée générale réunie le 9 décembre 2011. Ces pertes résultent principalement des dépenses engagées dans le cadre :

- ✓ du développement de la technologie Viaskin® et
- ✓ de la réalisation d'essais précliniques et cliniques.

La Société pourrait connaître de nouvelles pertes opérationnelles plus importantes que par le passé au cours des prochaines années, au fur et à mesure que ses activités de recherche et développement et commercialisation se poursuivront, en particulier du fait :

- du programme d'études cliniques en cours ;
- de la nécessité d'entreprendre de nouveaux essais cliniques pour aborder de nouveaux segments de marchés ;
- de l'ensemble des démarches qu'il y aura lieu d'engager en vue de l'obtention des autorisations de mises sur le marché et de dossiers de demandes d'accès des produits au remboursement ;
- de l'accroissement des exigences réglementaires encadrant la fabrication de ses produits ;
- des dépenses marketing et ventes à engager en fonction du degré d'avancement de développement des produits ;
- de la poursuite d'une politique de recherche et développement active pouvant le cas échéant, passer par l'acquisition de nouvelles technologies, produits ou licences.

L'augmentation de ces dépenses pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

4.6.2 Risque de liquidité

La Société pourrait avoir besoin de renforcer ses fonds propres ou de recourir à des financements complémentaires afin d'assurer son développement.

Depuis sa création, la Société a financé sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital successives, d'obtention d'aides publiques à l'innovation et de remboursement de créances de Crédit Impôt Recherche mais n'a jamais eu recours à des emprunts bancaires. En conséquence, la Société n'est pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé de tels emprunts.

A ce jour, la Société estime ne pas être exposée à un risque de liquidité à court terme (12 mois) compte tenu de la trésorerie et équivalents de trésorerie dont elle disposait au 31 décembre 2011, soit 11 531 117 euros (après prise en compte d'une variation positive de trésorerie de 2 503 226 euros au cours de l'exercice 2011) pour l'essentiel composé de SICAV monétaires et de dépôts à terme immédiatement mobilisables et sans pénalités, en cas de besoin de liquidités.

D'importants efforts de recherche et de développement et de dépenses liées à des études cliniques ont été engagés depuis le démarrage de l'activité de la Société, ce qui a généré des flux de trésorerie opérationnels négatifs jusqu'à ce jour. Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles de la Société se sont élevés respectivement à (6.130.146) euros et, (4.459.432) euros pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2010.

La Société continuera dans le futur d'avoir des besoins de financement importants pour le développement de sa technologie, la poursuite de son programme de développement clinique et l'équipement de son propre laboratoire pharmaceutique ainsi qu'à l'avenir pour la production et la commercialisation de ses produits. Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui la conduirait à rechercher d'autres sources de financement, en particulier par le biais de nouvelles augmentations de capital.

Le niveau des besoins de financement de la Société et leur échelonnement dans le temps dépendent d'éléments qui échappent largement au contrôle de la Société tels que :

- des coûts plus élevés et des progrès plus lents que ceux anticipés pour ses programmes de recherche et de développement et d'études cliniques ;
- des coûts de préparation, de dépôt, de défense et de maintenance de ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle ;
- des coûts associés à d'éventuelles demandes de modification des études, ou d'inclusion d'un nombre supérieur de patients ;
- des coûts plus élevés et des délais plus longs que ceux anticipés pour l'obtention des autorisations réglementaires de mise sur le marché de ses produits ainsi que de leur accès au remboursement, y compris le temps de préparation des dossiers de demandes auprès des autorités compétentes ; et
- des coûts pour répondre aux évolutions de la technologie Viaskin® et pour assurer la fabrication et la commercialisation de toute ou partie de ses produits ;
- des opportunités nouvelles de développement de nouveaux produits ou d'acquisition de technologies, de produits ou de sociétés.

Il se peut que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait devoir :

- retarder, réduire ou supprimer le nombre ou l'étendue de son programme d'essais précliniques et cliniques ;
- accorder des licences sur ses technologies à des partenaires ou des tiers ; ou
- conclure de nouveaux accords de collaboration à des conditions moins favorables pour elle que celles qu'elle aurait pu obtenir dans un contexte différent.

De plus, dans la mesure où la Société leverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives pour la Société et ses actionnaires.

La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

4.6.3 Risques liés au crédit d'impôt recherche

Pour financer ses activités, la Société a également opté pour le Crédit d'Impôt Recherche (« CIR »), qui consiste pour l'Etat à offrir un crédit d'impôt aux entreprises investissant significativement en recherche et développement. Les dépenses de recherche éligibles au CIR incluent, notamment, les salaires et traitements, les amortissements du matériel de recherche, les prestations de services sous-traitées à des organismes de recherche agréés (publics ou privés) et les frais de propriété intellectuelle. La Société a bénéficié d'un crédit d'impôt recherche qui a été remboursé et contrôlé par l'administration fiscale au titre des années 2008 et 2009. Le Crédit d'Impôt Recherche comptabilisé au titre de 2010, soit 1 386 989 euros a été remboursé en 2011.

Le Crédit d'Impôt Recherche comptabilisé au titre de 2011 et dont la Société demandera le remboursement, s'est élevé à 1 699 080 euros. Pour les années à venir, il ne peut être exclu que les services fiscaux remettent en cause les modes de calcul des dépenses de recherche et développement retenus par la Société ou que le CIR soit remis en cause par un changement de réglementation ou par une contestation des services fiscaux alors même que la Société se conforme aux exigences de documentation et d'éligibilité des dépenses. Si une telle situation devait se produire, cela pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats, la situation financière et les perspectives de la Société.

4.6.4 Risques liés à l'accès à des avances publiques

Les facteurs de risques liés à l'accès à des avances publiques sont identifiés dans le Document de Base et restent inchangés.

4.6.5 Risque de change

La Société est exposée à un risque de change très peu significatif inhérent à une partie de ses approvisionnements réalisées aux Etats-Unis et facturés en dollars américains. Ne réalisant à ce jour aucun chiffre d'affaires en dollars ou toute autre devise que l'euro, la Société ne bénéficie d'aucun adossement mécanique total ou partiel.

Au titre des exercices 2011 et 2010, moins de respectivement 10% et 6% des achats et autres charges externes avaient été réalisés en dollars générant pour ces périodes respectives, une perte nette de change annuelle de 5 163 euros et 1 657 euros.

Au regard de ces montants peu significatifs, la Société n'a pas pris, à ce stade, de disposition de couverture afin de protéger son activité contre les fluctuations des taux de change. La Société ne peut exclure qu'une augmentation importante de son activité, notamment aux Etats-Unis, ne résulte dans une plus grande exposition au risque de change et devrait alors envisager de recourir à une politique adaptée de couverture de ces risques.

4.6.6 Risque de crédit

Le facteur de « risque de crédit » est identifié dans le Document de Base et reste inchangé.

4.6.7 Risque de taux d'intérêt

Le facteur de « risque de taux d'intérêt » est identifié dans le Document de et reste inchangé.

4.6.8 Risque de dilution

Les facteurs de « Risques liés à la dilution » sont identifiés dans le Document de Base et restent inchangés.

4.6.9 Risques liés à la crise économique et financière

Les facteurs de risques liés à la crise économique et financière sont identifiés dans le Document de Base et restent inchangés.

4.7 RISQUES INDUSTRIELS

Les facteurs de risques industriels sont identifiés dans le Document de Base et restent inchangés.

5 INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIETE

5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

5.2 INVESTISSEMENTS

5.2.1 Principaux investissements réalisés en 2011

Toutes les dépenses de recherche et développement cliniques étant comptabilisées en charges jusqu'à l'obtention des autorisations de mises sur le marché, les principaux investissements des trois derniers exercices sont essentiellement relatifs à l'acquisition de matériel de laboratoire et, de manière plus accessoire, de matériel informatique et de bureau.

Investissements bruts - DBV Technologies SA (Normes IFRS, en €)	Exercice 2011 12 mois	Exercice 2010 12 mois	Exercice 2009 12 mois
Immobilisations incorporelles	19 201	8 435	2 803
Immobilisations corporelles	695 897	48 282	235 297
Immobilisations financières	323 322	-	-
TOTAL	1 038 420	56 717	238 100

Au cours de l'exercice 2011 :

- dans le cadre du déménagement du siège social, les travaux d'agencements des constructions ont représenté la part essentielle des investissements corporels, soit 466,1 K€, alors que 128,4 K€ ont été consacrés à l'acquisition de matériel de laboratoire et 101,4 K€ à l'acquisition de matériel informatique et de bureau ;
- ✓ l'augmentation des actifs financiers non courants sont relatifs au dépôt de garantie versés au bailleur du nouveau siège (97,1 K€) ainsi qu'à des nantissements de SICAV à hauteur de 275 510 € effectués en contrepartie de la caution bancaire apportée au bailleur et portant sur la durée du bail (garantie de contrats de location simple).

5.2.2 Principaux investissements en cours de réalisation

Depuis le début de l'exercice 2012, la Société a poursuivi les travaux d'agencements liés à l'installation au sein de nouveaux locaux démarrés au cours du premier semestre 2011.

5.2.3 Principaux investissements envisagés

La Société ne prévoit pas, pour le moment, de réaliser d'investissements significatifs pour les années à venir et pour lesquels les organes de direction de la Société ont pris des engagements fermes.

6 APERCU DES ACTIVITES

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

7 ORGANIGRAMME

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

8 PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

9 EXAMEN DU RESULTAT ET DE LA SITUATION FINANCIERE

Les lecteurs sont invités à lire la présente analyse de la situation financière et des résultats de DBV Technologies pour l'exercice 2011 avec les états financiers de la Société établis retraités en normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne, les notes annexes aux états financiers mentionnés au chapitre 20.3.1 « Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur » de la présente Actualisation et toute autre information financière figurant dans la présente Actualisation, ainsi que dans le Document de Base.

9.1 Comptes établis selon les normes IFRS

Dans le cadre de son projet d'introduction en bourse, la Société qui ne dispose pas de filiale, ni de participation, a établi en plus de ses comptes annuels conformes aux normes comptables Françaises, des comptes retraités en normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne, aux titres des exercices 2008, 2009 et 2010 et du 1^{er} semestre clos le 30 juin 2011 présentés dans le Document de Base, et au titre de l'exercice 2011 tels qu'insérés au chapitre 20.3.1 de la présente Actualisation, afin de pouvoir présenter des données comptables comparables avec la majeure partie des sociétés comparables de son secteur d'activité, et notamment celles cotées.

Les commentaires sur les comptes présentés aux chapitres 9 et 10 de la présente Actualisation, sont établis sur la seule base des comptes établis selon le référentiel IFRS insérés au paragraphe 20.3.1. du présent document.

9.1.1 Activité de la Société

L'activité principale de la Société est la recherche et le développement dans les domaines du traitement et du diagnostic des allergies notamment alimentaires et pédiatriques.

Depuis sa création, la Société a concentré ses efforts :

- ✓ sur le développement d'une plateforme technologique offrant une approche novatrice du mode de désensibilisation des sujets allergiques à même de proposer une possible réponse thérapeutique à certaines allergies que les méthodes existantes d'immunothérapies spécifiques ne peuvent satisfaire. Le développement de la technologie Viaskin[®] initié dès 2002 a conduit à la délivrance de deux principaux brevets sur un nombre total de quatorze familles de brevets accordés ou à différents stades d'enregistrement. Outre la conception du patch Viaskin[®], les équipes de R&D ont également conçu les équipements capables de produire des lots de patches précliniques et travaillent aujourd'hui, sur une nouvelle génération d'équipements destinée à la production à une échelle industrielle ;
- ✓ la mise en œuvre de programmes de recherche qui dans un 1^{er} temps, avaient pour seul objet de valider la technologie Viaskin[®] sur le plan de la sécurité et de la toxicologie. Fort des résultats obtenus, la Société a ensuite lancé un programme de développement clinique dans le domaine prioritaire de l'allergie à l'arachide. A l'issue du développement préclinique et réglementaire, une étude de tolérance de Phase I à un traitement de l'allergie à l'arachide a été lancée en juillet 2010.

A ce jour, le modèle d'affaires de la Société est de développer ses produits jusqu'à l'obtention d'une autorisation de mise sur le marché. Ce modèle devrait à terme intégrer la fabrication sous réserve de l'obtention de l'agrément nécessaire au statut d'établissement pharmaceutique fabricant.

9.1.2 Recherche et développement, technologies

Depuis la création de la Société, les activités de recherche et développement de la Société ont mobilisé l'essentiel des ressources, étant précisé que ces activités ont pour particularité de comprendre à la fois :

- ✓ une dimension technologique ayant ainsi conduit à la conception d'une plateforme technologique Viaskin® (se référer au paragraphe 6.4 du Document de Base), dispositif prenant la forme d'un patch spécifique servant de support aux traitements de désensibilisation que développe la Société ;
- ✓ une dimension «biotechnologique» avec d'une part, la validation sur un plan préclinique du patch Viaskin®, ayant rapidement conduit à la commercialisation d'un patch diagnostic de l'allergie aux protéines de lait de vache, Diallertest®, et d'autre part, le démarrage en 2010, d'un programme de développement clinique pour le traitement de l'allergie à l'arachide.

Même si DBV Technologies n'a, à ce jour, obtenu aucune autorisation de mise sur le marché (AMM), elle perçoit des revenus d'exploitation liés à la commercialisation via un distributeur de son produit de diagnostic Diallertest® Milk depuis juin 2004.

Depuis sa création, la Société a constaté des pertes nettes importantes, les travaux de recherche et développement tant de la plateforme technologique que des essais précliniques et cliniques de ses potentiels produits ayant nécessité des besoins financiers croissants alors que les revenus d'exploitation sont restés peu significatifs.

La Société consacre également une part non négligeable de ses ressources à la protection de sa propriété intellectuelle en déposant des brevets et demandes de brevets au niveau international (se reporter au chapitre 11 du Document de Base. A ce jour, le portefeuille compte quatorze familles de brevets accordées ou à différents stades d'enregistrement.

9.1.3 Partenariats et sous-traitance

Pour mener à bien ses activités, DBV Technologies a recours à divers sous-traitants dont les principaux sont :

- ✓ des CRO (Contract Research Organization) : tous acteurs internationaux de 1^{er} plan, ces établissements réalisent pour le compte de la Société toutes les activités entrant dans le cadre des essais cliniques réglementaires, une fois le protocole défini ;
- ✓ des CMO (Contract Manufacturing Organization) : la Société ne disposant pas à ce jour du statut réglementaire d'établissement pharmaceutique, ces entités réalisent pour le compte de la Société, la production des lots de patches pour les développements précliniques et cliniques ainsi que pour son produit Diallertest® Milk.

Les principaux fournisseurs dédiés sont relatifs aux protéines nécessaires à la fabrication des lots de patches et du Diallertest® Milk, aux divers composants des patches ainsi qu'aux composants nécessaires à la production.

Afin d'intensifier ses efforts de recherche, la Société a également conclu deux accords de coopération, l'un avec l'AP/HP, l'autre avec l'Université de Genève. Un résumé de ces accords est présenté au paragraphe 11.3.1 du document de base enregistré par l'AMF le 30 janvier 2012 sous le N°I 12-004.

9.1.4 Etats financiers pro forma

Néant.

9.1.5 Principaux facteurs ayant une incidence sur l'activité et le résultat

Au regard du stade de développement de l'activité de la Société, les principaux facteurs ayant une incidence sur l'activité et les résultats de la Société sont :

- ✓ l'ampleur des programmes de R&D ainsi que le respect de leur calendrier d'avancement ;
- ✓ l'existence de dispositifs fiscaux incitatifs pour les sociétés mettant en œuvre des activités de recherches d'ordre technique et scientifique. Ainsi, de 2004 à 2009, la Société a pu bénéficier du statut de Jeune Entreprise Innovante, ("JEI"). A ce titre, elle a bénéficié de réductions de charges de sécurité sociale pour ses salariés affectés à des projets de recherche, qui ont été comptabilisées en réduction des charges de personnel. Elle ne bénéficie plus aujourd'hui que du Crédit Impôt Recherche ;
- ✓ par ailleurs, la Société attribue régulièrement à ses salariés, mandataires sociaux et certains partenaires des instruments financiers donnant accès à son capital. Les résultats de la Société sont affectés par la charge correspondante, comptabilisée dans les comptes selon le référentiel IFRS.

9.2 COMPARAISON DES EXERCICES 2010 et 2011

9.2.1 Formation du résultat opérationnel

9.2.1.1 Chiffre d'affaires et autres revenus de l'activité

Les produits opérationnels de la Société se sont élevés respectivement à 1 706 602 € et 1 873 571 € pour les exercices 2010 et 2011. Ces produits ont été principalement générés par le crédit impôt recherche, et de manière plus marginale, par les ventes de Diallertest[®] ainsi que par des subventions reçues dans le cadre des projets de recherche menés par la Société.

	31 décembre	
	2010	2011
Produits opérationnels	€	€
Chiffre d'affaires	178 620	126 051
Autres revenus	1 527 982	1 747 520
<i>dont Crédit Impôt Recherche</i>	<i>1 386 989</i>	<i>1 687 376</i>
<i>dont subventions</i>	<i>140 993</i>	<i>60 144</i>
Total des produits	1 706 602	1 873 571

Aucune dépense de R&D n'étant activée jusqu'à l'obtention d'autorisation de mise sur le marché, le crédit impôt recherche afférent aux dits programmes de recherche est pour sa part intégralement comptabilisé en produit d'exploitation. Les aides reçues par la Société au cours de la période ont été déduites de l'assiette de calcul du crédit d'impôt recherche.

La Société a comptabilisé au titre de l'exercice 2011, un produit net lié au Crédit Impôt Recherche de 1 687 376 € qui correspond à celui dégagé sur l'exercice 2011, soit 1 699 080 €, dont elle demandera le remboursement en 2012 minoré de la somme correspondant au redressement fiscal notifié en juillet 2011 et portant sur les crédits impôts recherche des exercices 2008 et 2009 intégralement remboursés à la Société au cours des exercices 2009 et 2010. Le remboursement du crédit d'impôt recherche 2010 (soit 1 386 989 €) au titre du régime des PME communautaire conformément aux textes en vigueur a été encaissé par la Société au cours de l'année 2011.

L'augmentation du crédit impôt recherche comptabilisé en 2011 traduit l'intensification des efforts de R&D liée au démarrage de la phase I du produit Viaskin[®] Peanut en juillet 2010 et qui s'est poursuivie tout au long de l'exercice 2011.

Alors qu'il affichait une croissance au cours du 1^{er} semestre 2011, le chiffre d'affaires généré par le Diallertest[®], uniquement commercialisé en France via un distributeur, marque un ralentissement sur

l'exercice écoulé passant de 178 620 € en 2010 à 126 051 € en 2011. Ce produit diagnostic n'est pas un enjeu stratégique pour la Société dont la priorité réside en la future commercialisation de produits thérapeutiques.

9.2.1.2 Charges opérationnelles

9.2.1.2.1 Coût des marchandises vendues

La Société ne disposant pas à ce jour du statut de laboratoire pharmaceutique, la fabrication des patches diagnostics Diallertest[®] est confiée à un tiers disposant de ce statut et justifiant ainsi de BPF (Bonnes Pratiques de Fabrication – Good Manufacturing). Ce CMO (Contract Manufacturing Organisation) intervient donc pour le compte de DBV Technologies qui lui a mis à disposition des équipements de production de patches. Le coût des marchandises vendues correspond donc au coût de ce prestataire.

	31 décembre	
	2010	2011
	€	€
Coût des marchandises vendues	82 885	65 057
Total	82 885	65 057

Alors que la marge commerciale dégagée au titre de l'exercice était d'environ 53,6% du chiffre d'affaires, celle-ci a diminué pour s'établir à 48,4% du fait de coûts de production plus importants en 2011.

9.2.1.2.2 Dépenses de recherche et de développement

Selon la norme IAS 38, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles sous réserve que l'ensemble des critères suivants soit rempli :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement ;
- (b) intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service ;
- (c) capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle ;
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif ;
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet ;
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

La Société considère que les 6 critères édictés par la norme IAS 38 ne sont remplis qu'à partir de l'obtention de l'autorisation de mise sur le marché. En conséquence, la Société a comptabilisé depuis sa création l'ensemble de ses dépenses de développement en charges au cours de l'exercice où elles ont été engagées.

Ces frais comprennent notamment :

- les frais de personnel affectés à la recherche et au développement ;
- les frais d'études précliniques et cliniques ;
- les dépenses de propriété intellectuelle ;
- les dépenses liées aux affaires réglementaires.

Sur la période présentée, le montant total des dépenses de recherche et développement affiche une augmentation significative de 31,9% passant de 5 061 249 € en 2010 à 6 675 872 € en 2011.

Ces efforts portent principalement sur l'étude de Phase I du patch Viaskin®Peanut démarrée en juillet 2010 et poursuivie tout au long de l'exercice 2011, sur le renforcement des équipes de recherche et développement ainsi que sur la mise en œuvre progressive de l'étude Arachild initiée avec l'AP/HP.

	31 décembre	
	2010	2011
	€	€
Dépenses de recherche et développement	5 061 249	6 675 872

Par nature, les dépenses de Recherche et Développement au cours de la période présentée se ventilent comme suit :

	31 décembre	
	2010	2011
	€	€
Dépenses de R&D		
Frais de personnel	1 252 739	1 936 739
Sous traitance, Collaboration et consultants	2 780 246	3 786 136
Fournitures de Recherche	428 114	482 724
Location immobilière	150 799	227 731
Congrès, Frais de déplacement	254 481	159 941
Dotations aux provisions et amortissements	155 304	42 901
Autres	39 567	39 701
Total des dépenses de R&D	5 061 249	6 675 872

D'une année sur l'autre, ce tableau permet de constater notamment :

- ✓ Une augmentation de près de 36,2% du poste « Sous-traitance, collaborations » intégrant notamment les coûts des prestataires intervenus pour le compte de DBV Technologies dans le cadre de l'étude de Phase I du Viaskin® Peanut ;
- ✓ Une progression d'environ 54,6% de la masse salariale dédiée à la R&D résultant à la fois d'une augmentation des effectifs (14 collaborateurs fin 2011 contre 10 fin 2010) et de la charge liée à la valorisation des BSPCE passée de 65 K€ fin 2010 à 336 K€ fin 2011 ;
- ✓ Le poste « Locations immobilières » en progression de près de 51% suite au déménagement de la Société dans ses nouveaux locaux durant l'été 2011.

En revanche, la forte baisse du poste « Dotations aux amortissements et provisions » est liée au déménagement des locaux d'activité dont la durée d'amortissement des agencements est plus longue que précédemment.

9.2.1.2.3 Frais généraux

Les frais généraux comprennent essentiellement les frais de personnel administratifs, les coûts de structure liés au siège social, des charges externes comme les honoraires d'audit, d'avocats ou de consultants. Leur montant total s'établit respectivement à 1 350 458 € et 2 393 583 € au titre des exercices clos les 31 décembre 2010 et 2011, en progression d'environ 77,2%.

	31 décembre	
	2010	2011
	€	€
Frais généraux	1 350 458	2 393 583

Par nature, la répartition des frais généraux comptabilisés au cours de la période présentée est la suivante :

Frais généraux	31 décembre	
	2010	2011
	€	€
Frais de personnel	605 832	1 021 162
Honoraires	460 710	692 972
Location immobilière	30 562	103 410
Assurances	56 463	54 025
Communication, frais de représentation et déplacement	60 117	343 128
Frais postaux et de telecommunication	26 886	46 666
Fournitures administratives et locations mobilières	34 718	34 715
Autres	75 169	97 505
Total des frais généraux	1 350 458	2 393 583

Ainsi, l'augmentation globale constatée résulte pour l'essentiel :

- ✓ D'une augmentation d'environ 68,6% des frais de personnel principalement liée à la comptabilisation d'une charge relative aux paiements en actions (365K€ en 2011 à comparer à 40K€ en 2010) ;
- ✓ D'un poste « honoraires » en progression d'environ 50,4% intégrant notamment des honoraires inhérents à des frais de recrutement; et enfin,
- ✓ Une forte augmentation des frais de représentation et communication (+470,8%) principalement liée une fois encore à la préparation de l'introduction en bourse, et enfin,
- ✓ A un poste « Location immobilière » en progression significative suite au déménagement du siège social dans de nouveaux locaux durant l'été 2011.

9.2.2 Formation du résultat net

9.2.2.1 Produits et charges financières

Le résultat financier net s'élève à (16 355) € en 2010 et à 19 784 € en 2011. Ce poste comprend d'une part, les produits financiers réalisés sur les placements en SICAV monétaires par la Société et d'autre part, les pertes de change ainsi que les charges liées à la désactualisation des avances OSEO et COFACE.

L'évolution du résultat financier en 2011 s'explique principalement par les produits de placement de la trésorerie encaissée par la Société, soit 9 083 261 €, en décembre 2010 dans la cadre de son 3^{ème} tour de financement, les produits financiers étant passés de 20 538 € au 31 décembre 2010 à 62 383 € au 31 décembre 2011.

La perte de change nette constatée en 2011 s'est élevée à 5 163 € contre 1 657 € en 2010.

9.2.2.2 Impôts sur les sociétés

Compte tenu des déficits constatés sur les 3 derniers exercices, la Société n'a pas enregistré de charge d'impôt sur les sociétés.

9.2.2.3 Résultat net et résultat net par action

La perte nette de l'exercice 2011 s'élève à 7 241 157 € contre une perte de 4 804 345 € au titre de 2010. La perte par action émise (nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice) s'est élevée respectivement à 0,94 € et 1,03 € par action pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2011, après prise en compte de la division par 15 de la valeur nominale des actions décidée par l'assemblée générale du 9 décembre 2011.

9.3 ANALYSE DU BILAN

9.3.1 Actifs non courants

Les actifs non courants regroupent les actifs corporels, incorporels et les actifs financiers non courants. Les actifs non courants nets s'élevaient respectivement à 409 310 € et 1 267 969 € les 31 décembre 2010 et 2011.

Cette forte augmentation résulte principalement de l'installation des nouveaux locaux d'activité de la Société ayant engendré le versement d'un dépôt de garantie à hauteur de 97 095 € et de nantissements de SICAV en garantie de contrats de location simple pour 226 227 € au cours de l'exercice ainsi que des travaux d'agencements et des investissements liés à l'équipement des laboratoires pour des montants respectifs engagés sur la période de 466 109 € et 128 370 €, et enfin, du matériel informatique et de bureau à hauteur de 101 419 €.

9.3.2 Actifs courants

Les actifs courants nets s'élevaient respectivement à 11 164 365 € et 14 453 181 € les 31 décembre 2010 et 2011.

Leur progression très significative sur la période résulte principalement de l'augmentation de la trésorerie disponible résultant de l'encaissement en décembre 2011 de la seconde tranche de l'augmentation de capital réalisée en décembre 2010 et des créances de crédit impôt recherche dont le montant en hausse significative fin 2011 traduit l'intensification des efforts de développement.

	31 décembre	
	2010	2011
Actifs courants	€	
Stocks et en cours	105 137	34 449
Créances clients et comptes rattachés	3 097	775
Autres actifs courants	2 028 240	2 886 840
<i>Dont créance Crédit Impôt Recherche</i>	<i>1 395 481</i>	<i>1 707 572</i>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 027 891	11 531 117
Total des actifs courants	11 164 365	14 453 181

Ainsi, les flux nets de trésorerie négatifs liés aux activités opérationnelles et d'investissements liés à l'emménagement dans des nouveaux locaux ainsi qu'au remboursement net relatif aux avances OSEO ont été largement compensés par l'encaissement de la seconde tranche s'élevant à 9 680 132 € de l'augmentation de capital en numéraire réalisée en décembre 2010 (voir également ci après les notes 10.1.1 et 10.1.2). Il en résulte au 31 décembre 2011, un encours de trésorerie et des instruments financiers courants en augmentation significative.

	31 décembre	
	2010	2011
	€	€
Flux net de trésorerie lié aux activités opérationnelles	(4 459 432)	(6 130 146)
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(48 759)	(1 038 420)
Encaissements/ Remboursements liés aux avances remboursables	44 754	(8 340)
Encaissements liées à des augmentations de capital	9 083 261	9 680 132

9.3.3 Capitaux propres

La variation nette des capitaux propres de la Société résulte pour l'essentiel de l'effet conjugué d'une part de la perte nette de l'exercice 2011 s'élevant à 7 241 157 € traduisant les efforts que la Société a consacrés notamment au développement clinique du produit Viaskin® Peanut et d'autre part de la variation positive liée à la levée de fonds de décembre 2011 à hauteur de 9 680 132 €, correspondant à la seconde tranche de l'augmentation de capital réalisée en décembre 2010.

	31 décembre	
	2010	2011
	€	€
Capitaux propres	8 566 899	11 706 617

9.3.4 Passifs non courants

Il s'agit essentiellement de la part à plus d'un an des montants liés aux aides remboursables accordées par OSEO et la COFACE et pour un montant moindre, des engagements retraites et provisions pour risques de change.

Au 31 décembre 2011, la Société avait au total bénéficié de quatre programmes d'avances remboursables dont trois aides remboursables OSEO (ne portant pas intérêt et remboursables à 100% en cas de succès technique et/ou commercial) et d'une aide COFACE.

Première avance OSEO : OSEO a accordé à DBV Technologies une aide de 445.000 euros le 13 juin 2003 pour une étude de développement d'un patch-test de dépistage de l'allergie notamment alimentaire et de son outil de production. L'ensemble des avances ont été versées à la Société entre 2003 et 2005. Le contrat prévoyait les quatre échéances de remboursement suivantes :

- ✓ Premier remboursement de 90.000 € en 2006 ;
- ✓ Second remboursement de 120.000 € en 2007 ;
- ✓ Troisième remboursement de 100.000 € en 2010 ;
- ✓ Le quatrième et dernier remboursement de 135.000 € a été effectué en octobre 2011.

Seconde avance OSEO : le 10 janvier 2005, DBV Technologies a obtenu de la part d'OSEO une aide à l'innovation remboursable de 600.000 € pour un projet de conception d'une machine prototype haute cadence pour la production de patchs et développement de patchs de seconde génération destinés notamment à la détection de différentes allergies. L'intégralité des sommes avait été perçue au 31 décembre 2010.

Le remboursement de cette aide est prévu comme suit :

Montant des remboursements	Date d'échéance des remboursements
140.000	31/03/2011
200.000	31/03/2012
260.000	31/03/2013

Le 1^{er} remboursement a été effectué conformément à l'échéancier.

Troisième avance OSEO : en 2011, la Société a obtenu une nouvelle aide d'avance remboursable de la part d'OSEO Innovation d'un montant total de 640.000 euros pour financer le développement de son programme de traitement à l'allergie aux protéines de lait de vache. Son montant sera encaissé comme suit :

- Un 1^{er} versement de 256 K€ encaissé le 9 décembre 2011 lors de la signature du contrat ;
- Un deuxième versement de 256 K€ à partir du 30 juin 2012 sur appel de fonds accompagné d'une augmentation des fonds propres de la Société de 15M€ sous forme d'augmentation de capital entièrement libéré, prime d'émission comprise, ou d'obligations convertibles ou de comptes courants d'actionnaires bloqués jusqu'au 31 mars 2017 ;
- Le solde, soit 128 000 euros, après constat de fin de programme au plus tard le 15 août 2013.

En cas de succès technique ou commercial du programme, son remboursement sera effectué en 16 échéances trimestrielles définies comme suit : 4 échéances de 64 K€ à compter du 31 mars 2014, puis 12 échéances de 32 K€ à compter du 31 mars 2015 et jusqu'au 31 décembre 2017. En cas d'échec technique ou commercial, la Société sera néanmoins tenue de rembourser à OSEO une somme de 256 K€.

Avance COFACE : le 6 septembre 2007, DBV Technologies a signé un contrat d'assurance-prospection avec la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE) afin de promouvoir son produit Diallertest® à l'international. A ce titre, la Société a reçu des avances remboursables à hauteur de 147.534 euros. DBV Technologies doit rembourser ces avances à hauteur de 7% de son chiffre d'affaires à l'export de son produit Diallertest®Milk, jusqu'au 30 avril 2017. Comme expliqué aux paragraphes 4.1.1 « Risque lié au statut du Diallertes » et 6.6.3 du Document de Base, il est rappelé que depuis sa requalification par les autorités compétentes, le Diallertest ne pourra être commercialisé à l'export qu'après la mise en œuvre d'une étude clinique de Phase III dont le protocole doit être rediscuté entre la Société et les autorités, en vue d'obtenir une AMM (Autorisation de Mise sur le Marché).

Voir le tableau de synthèse figurant au paragraphe 10.1.2 ci-après.

9.3.5 Passifs courants

Ce poste du bilan regroupe principalement les dettes à court terme vis-à-vis des tiers, les dettes fiscales et sociales (salariés et organismes sociaux) ainsi que la part à moins d'un an des montants liés aux avances remboursables accordées par OSEO et la COFACE et enfin, les produits constatés d'avance.

	31 décembre	
	2010	2011
Passifs courants	€	€
Avances conditionnées	269 587	198 171
Fournisseurs et comptes rattachés	1 308 521	2 204 477
Autres passifs courants	780 793	871 173
Total des passifs courants	2 358 901	3 273 822

De 2010 à 2011, la hausse de près de 38,8% des passifs courants est imputable, d'une part, à l'augmentation de la dette fournisseurs (+68,5%) résultant une nouvelle fois liée à l'intensification des programmes précliniques et cliniques avec la poursuite de l'étude de phase I de l'étude liée au patch Viaskin® Peanut initiée en juillet 2010, et d'autre part, à une dette sociale en légère progression passant de 687 348 € à 789 651 € du fait notamment de provisions pour primes.

10 TRESORERIE ET CAPITAUX

10.1 INFORMATIONS SUR LES CAPITAUX, LIQUIDITES ET SOURCES DE FINANCEMENT DU GROUPE

Voir également les notes 9, 10 et 11 en annexe aux comptes annuels établis selon les Normes IFRS figurant au paragraphe 20.3.1 de la présente Actualisation. Au 31 décembre 2011, le montant de la trésorerie et équivalents détenus par la Société s'élevait à 11,5 millions d'euros, contre 9,0 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Au 31 décembre 2011 comme au 31 décembre 2010, la trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités et les instruments financiers courants détenus par la Société (essentiellement des valeurs mobilières de placement composées de SICAV monétaires libellées en euros et des comptes à terme immédiatement mobilisables en cas de besoin de liquidités).

Depuis sa création en 2002, la Société s'est financée par l'émission d'actions nouvelles de plusieurs catégories : actions ordinaires, actions de préférence P1, P2, P3 et P4 ainsi que par des avances conditionnées significatives accordées par OSEO et par la COFACE.

L'analyse de l'endettement financier net se présente comme suit :

	31 décembre	
	2010	2011
	€	€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 027 891	11 531 117
Passif financier courant	269 587	198 171
Endettement financier - Part courante (A)	269 587	198 171
Passif financier non courant	558 205	621 281
Endettement financier - Part non courante (B)	558 205	621 281
Endettement financier (A)+(B)	827 792	819 452
Endettement financier net	(8 200 099)	(10 711 665)

10.1.1 Financement par le capital

Depuis sa création et jusqu'au 31 décembre 2011, la Société a reçu un total de 38,8 M€ de capitaux propres dont l'essentiel, soit 38,7 M€, est relatif aux levées de fonds en numéraire réalisées (avant déduction des frais liés aux augmentations de capital) par voie d'augmentations de capital. Le solde, soit 0,1 M€, représente les fonds issus de l'exercice d'outils de fidélisation de type bons de souscription d'actions ou bons de souscription de parts de créateur d'entreprise accordés à des salariés et/ou dirigeants.

Date	Nature des opérations	Montant brut levé
06/02/02	Constitution	38 250,00 €
13/03/03	Emission en numéraire act O.	139 850,34 €
15/05/03	Exercice BSA A	159 875,10 €
30/09/03	Exercice BSA B	99 737,61 €
30/09/03	Exercice de BSPCE	64 596,00 €
02/10/03	Emission en numéraire act O.	100 000,08 €
02/10/03	Emission en numéraire act O.	499 999,78 €
23/12/05	Emission en numéraire act P1	354 575,00 €
23/12/05	Emission en numéraire act P1	4 000 750,00 €
31/03/06	Exercice BSA B	24 570,00 €
15/01/07	Exercice BSA T2	7 901 400,00 €
21/01/09	Emission en numéraire ABSA P2	4 000 010,00 €
21/01/09	Emission en numéraire ABSA P3	1 999 970,00 €
21/04/09	Emission en numéraire actions P1'	35 360,00 €
16/12/10	Emission en numéraire ABSA P4	9 000 068,00 €
23/12/10	Emission en numéraire ABSA P4	680 064,00 €
09/12/11	Emission en numéraire ABSA P4 (2ème tranche)	9 680 132,00 €
Total des fonds levés		38 779 207,91 €

10.1.2 Financement par avances remboursables

La Société n'a souscrit aucun emprunt bancaire depuis sa création mais elle a en revanche bénéficié de quatre avances conditionnées qui ont fait l'objet de trois contrats d'aides remboursables à l'innovation avec OSEO et d'un contrat avec la COFACE.

Le détail de ces contrats est présenté au paragraphe 9.3.4 ci-dessus. Leur montant est comptabilisé en dettes à hauteur des montants encaissés.

Les mouvements sur les avances remboursables constatées au cours des exercices 2010 et 2011 sont résumés dans le tableau ci-après.

Evolution des avances remboursables

	1ère aide OSEO	2ème aide OSEO	3ème aide OSEO	COFACE	Total
Bilan Dette Ouverture 1/1/2010	222 820	446 474	-	113 744	783 038
+ encaissements	-	120 000	-	-	120 000
- remboursements	(100 000)	-	-	-	(100 000)
+/- autres mouvements	8 139	12 319	-	4 296	24 754
Bilan Dette au 31/12/2010	130 959	578 793	-	118 040	827 792
+ encaissements	-	-	256 000	-	256 000
- remboursements	(135 000)	(140 000)	-	-	(275 000)
+/- autres mouvements	4 041	11 920	(9 762)	4 461	10 660
Bilan Dette au 31/12/2011	-	450 713	246 238	122 501	819 452

10.1.3 Financement par le crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche (CIR). La Société n'activant aucune dépense de R&D jusqu'à l'obtention d'autorisation de mise sur le marché des traitements ayant fait l'objet des développements cliniques, le CIR est intégralement comptabilisé en produit d'exploitation.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des exercices 2010 et 2011 se présente comme suit :

Bilan Créance Ouverture 1er janv. 2010	898 862
+ produit d'exploitation	1 386 989
- paiement reçu	890 370
Bilan Créance Clôture 31 déc. 2010	1 395 481
Bilan Créance Ouverture 1er janv. 2011	1 395 481
+ produit d'exploitation	1 699 080
- paiement reçu	1 386 989
Bilan Créance Clôture 31 déc. 2011	1 707 572

10.1.4 Engagements hors-bilan

Au 31 décembre 2011, les engagements hors-bilan sont relatifs à :

Obligations au titre des contrats de sous-traitance et/ou de collaboration scientifique

Ayant sous-traité plusieurs fonctions importantes, la Société est amenée à conclure dans le cadre de ses opérations courantes des contrats de sous-traitance ou de délégation à court ou moyen terme avec différents tiers, en France et à l'étranger, qui comportent diverses obligations usuelles dans ces circonstances.

- a) La Société a sous-traité auprès de KENDLE International la conduite opérationnelle de l'Etude de Phase I pour le produit Viaskin[®] Peanut dans le cadre d'un contrat « Full Service » en date du 4 mars 2010 et de l'ordre de mission (« Task Order ») y afférent (se reporter au chapitre 22 du document de base enregistré par l'AMF le 30 janvier 2012 sous le N° I 12-004). Le montant de cette étude, débutée en juillet 2010 s'élevait initialement à 2.171.933 €. Un avenant signé le 16 février 2011 en a porté le montant total à 2.326.582 €, puis à 2 609 427 € par un avenant signé le 17 octobre 2011.

Au 31 décembre 2011, le montant restant à verser au titre de ce contrat s'élève à 161.666 €.

- b) Le 30 juillet 2010, la Société a conclu une convention avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) dans le cadre d'une étude d'efficacité et de sécurité d'un traitement de l'allergie à l'arachide par immunothérapie épicutanée chez des enfants allergiques. Le montant de cette étude s'élève à 418.511 €. Au 31 décembre 2011, le montant des engagements futurs s'élevait à 130.776 €.
- c) La Société a signé le 5 décembre 2011, un contrat de sous-traitance avec une CRO dans le cadre du lancement de son étude clinique de Phase II pour le produit Viaskin[®] Peanut. Le montant de cette étude s'élève à 5 390 637 €. Au 31 décembre 2011, le montant restant à verser au titre de ce contrat pour les années 2012 et 2013 est de 4 774 907 €.

Obligations au titre des contrats de location simple

Locaux : La Société a signé le 28 avril 2011 avec la société SELECTINVEST 1 un contrat de location pour ses locaux. Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'élevait au 31 décembre 2011 à 2 410 465 euros avec l'échéancier suivant :

- 251 864 € au titre des années 2012 à 2014 ;
- 285 768 € au titre de l'année 2015 ;
- 309 986 € au titre des années 2016 à 2019 ;
- 129 161 € au titre de l'année 2020.

La Société a signé différents contrats de location simple de matériels de bureau. Le montant des loyers futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2011 :

- 2012 : 30 175 € ;
- 2013 : 27 242 € ;
- 2014 : 23 945 € ;
- 2015 : 18 391 € ;
- 2016 : 13 488 €.

10.2 FLUX DE TRESORERIE

10.2.1 Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

La consommation de trésorerie liée aux activités opérationnelles pour les exercices clos les 31 décembre 2010 et 2011 s'est élevée respectivement à 4 459 432 € et 6 130 146 €.

Au cours de l'exercice 2011, la consommation de trésorerie liée aux activités opérationnelles a sensiblement augmenté par rapport à l'exercice 2010 sous l'effet des efforts croissants engagés par la Société dans son programme de R&D, contre balancé par une réduction du besoin en fond de roulement à hauteur de 200 747 € sur l'exercice écoulé.

10.2.2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

La consommation de trésorerie liée aux activités d'investissements a fortement augmenté en 2011 du fait du déménagement de la Société dans de nouveaux locaux durant l'été 2011, pour s'établir à 1 038 420 € au 31 décembre 2011 contre 48 759 € au 31 décembre 2010.

Ainsi, cette hausse concerne essentiellement :

- ✓ des investissements en actifs corporels à hauteur de 695 897 € dont principalement des travaux d'agencements des nouveaux locaux et d'équipements du laboratoire ;
- ✓ des actifs financiers non courants représentatifs de dépôts de garantie à hauteur de 97 095 € et de nantissements de SICAV à hauteur de 275 510 € effectués en contrepartie de la caution bancaire apportée au bailleur et portant sur la durée du bail (garantie de contrats de location simple).

10.2.3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement se sont élevés à 9 128 015 € en 2010 et 9 671 792 € en 2011.

Les flux nets liés aux activités de financement sont de deux natures :

- ✓ L'encaissement en décembre 2011 pour un montant de 9 680 132 € relatif à la seconde tranche de l'augmentation de capital réalisée en décembre 2010 ; et
- ✓ Un remboursement net des avances remboursables OSEO à hauteur de 8 340 € (se reporter au paragraphe 10.1.2 pour plus de détail).

10.3 INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'AVANCES REMBOURSABLES ET STRUCTURE DE FINANCEMENT

Depuis sa création et comme exposé ci-dessus dans la note 10.1, les seules sources de financement ont été :

- Les apports en numéraire réalisés par ses actionnaires (note 10.1.1) ;
- Des avances remboursables accordées par OSEO et la COFACE (se reporter aux notes 10.1.2 et 9.3.4 ci-dessus) ;
- Les sommes encaissées dans le cadre du remboursement des créances de Crédit Impôt Recherche (se reporter aux notes 9.2.1.1. et 10.1.3).

10.4 RESTRICTION A L'UTILISATION DES CAPITAUX

A l'exception des dépôts de garantie et cautions bancaires comptabilisés en actif financier non courant pour un montant total de 398 266 € au 31 décembre 2011, la Société n'est confrontée à aucune restriction quant à la disponibilité de ses capitaux.

10.5 SOURCES DE FINANCEMENT NÉCESSAIRES A L'AVENIR

Au 31 décembre 2011, le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevait à 11 531 117 €.

Sur la base des informations connues à la date de la présente Actualisation du et sous réserve des facteurs de risques qui y sont décrits, l'augmentation de capital concomitante à l'admission des actions de la Société sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris a pour objectif de fournir à la Société les moyens supplémentaires pour financer la stratégie décrite au paragraphe 6.1 du document de base enregistré par l'AMF le 30 janvier 2012 sous le N° I 12-004, et plus particulièrement :

- principalement, le développement des produits Viaskin[®] Peanut pour le traitement de l'allergie à l'arachide chez l'adulte et l'enfant et Viaskin[®] Milk pour le traitement de l'allergie au lait de vache de l'enfant, jusqu'à la fin du développement clinique et de la préparation de la mise sur le marché en Europe ;
- puis, les études précliniques et cliniques visant Viaskin[®] House Dust Mites pour le traitement des allergies aux acariens du jeune enfant (de 0 à 5 ans) ; et
- enfin, la poursuite des efforts d'innovation de la Société concernant des produits de désensibilisation alimentaire et respiratoire.

Au cas où les conditions de marché ne permettraient pas de réaliser l'introduction en bourse envisagée, la Société envisage les alternatives suivantes : (i) poursuite d'une recherche d'investisseurs dans le cadre d'un placement privé, ou (ii) discussions avec les actionnaires financiers de la Société pour refinancer la Société sans faire appel à de nouveaux investisseurs. Aucune décision n'est toutefois prise à ce jour.

11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS, LICENCES, MARQUES ET NOMS DE DOMAINE

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée à l'exception du paragraphe 11.4 « Autres éléments de propriété intellectuelle » qu'il y a lieu de compléter de l'information suivante :

Le 19 décembre 2011, la Société a déposé la marque française « EPIT » et a demandé à son conseil en marques d'engager les démarches nécessaires à son extension à l'international sous priorité, en Union Européenne, en Australie, en Chine, au Japon, en Suisse, aux Etats-Unis, en Israël et éventuellement en Inde.

12 TENDANCES

Depuis l'enregistrement du document de base par l'AMF le 30 Janvier 2012 sous le N° I 12-004, la Société poursuit son programme de développement clinique dont les données les plus récentes sont détaillées au chapitre 6.6 du Document de Base.

Le 14 février 2012, la Société a tenu une réunion de fin de phase I (end of phase I meeting) avec la Food and Drug Administration ('FDA'). Lors de cette réunion, les autorités ont validé les résultats de phase Ib présentés par la Société et ont examiné de manière positive l'étude de phase II VIPES. La FDA a en outre demandé quelques aménagements au programme de développement, qui bénéficie d'une procédure 'Fast Track', en particulier sur la proportion d'adultes et d'enfants à inclure dans l'étude. La Société évalue actuellement les conséquences des modifications demandées, et estime que celles-ci devraient être limitées et ne pas impacter de manière significative le protocole initial figurant au chapitre 6.6 du Document de Base.

13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

15 REMUNERATIONS ET AVANTAGES

15.1 REMUNERATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Conformément à la loi du 3 juillet 2008, l'information est établie en se référant au code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites tel qu'il a été publié en décembre 2009 par MiddleNext. Les tableaux n°1, n°2, n°3 et n°10 de la « Recommandation AMF relative à l'information à donner dans les prospectus sur la rémunération des mandataires sociaux du 22 décembre 2008 » sont présentés ci-dessous :

Tableau N°1

Tableau de synthèse des rémunérations et des BSPCE attribués à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2010	Exercice 2011
George HORNER III - Président du conseil d'administration (1)		
Rémunération due au titre de l'exercice	Nommé le	64 100 €
Valorisation des BSPCE attribués au cours de l'exercice	23-déc-10	165 702 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	- €	229 802 €
Pierre-Henri BENHAMOU - Président-directeur Général (2)		
Rémunération due au titre de l'exercice	325 875 €	353 514 €
Valorisation des BSPCE et BSA attribués au cours de l'exercice (3)	21 939 €	149 786 €
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	347 814 €	503 300 €
Jean-François BIRY - Président-Directeur Général (4)		
Rémunération due au titre de l'exercice	50 173 €	
Valorisation des BSPCE attribués au cours de l'exercice (3)	- €	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	50 173 €	
TOTAL DIRIGEANTS	397 987 €	733 102 €

(1) Nommé président par le conseil d'administration du 23 décembre 2010 qui a opté pour la dissociation des fonctions de président et directeur général. Sa rémunération annuelle a été modifiée par le conseil d'administration réuni le 21 février 2012. M. Georges Horner III a démissionné de son mandat de président du conseil d'administration le 17 janvier 2012, décision actée par le conseil d'administration réuni le même jour et qui a en conséquence décidé de renoncer à la dissociation des fonctions de président et directeur général. Sur la période présentée, il n'a perçu aucune rémunération;

(2) Nommé président directeur général par le conseil d'administration du 25 février 2010 et confirmé en tant que directeur général par le conseil d'administration du 23 décembre 2010 qui a opté pour la dissociation des fonctions de président et directeur général. Suite à la démission de M. Georges HORNER III de son mandat de président le 17 janvier 2012 et de la décision du conseil d'administration réuni le même jour de renoncer à la dissociation des fonctions de président et directeur général, M. Benhamou est devenu président-directeur général à cette même date ;

(3) La méthode de valorisation des titres est détaillée en note 17 de l'annexe aux comptes établis en normes IFRS présentés au paragraphe 20.3.1 ci-après ;

(4) Révoqué par le conseil d'administration réuni le 25 février 2010 et démission de ses fonctions d'administrateur le 11 mars 2010.

Suite à la modification du mandat social de M. Pierre-Henri Benhamou de directeur général en Président-directeur général à compter du 17 janvier 2012, un prochain comité des rémunérations devra déterminer une possible évolution de la rémunération fixe jusque là octroyée au titre de son mandat de directeur général et rappelée ci-dessus, celui réuni le 17 février 2012 ayant eu pour seul objet de déterminer les rémunérations exceptionnelles afférentes à l'exercice 2011.

Tableau N°2

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
	Exercice 2010		Exercice 2011	
	Montants dus	Montant versés	Montants dus	Montant versés
George HORNER III - Président du CA (1)				
Rémunération fixe annuelle			64 100 €	64 100 €
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature				
TOTAL			64 100 €	64 100 €
Pierre-Henri BENHAMOU-Président-directeur général (2)				
Rémunération fixe annuelle (3)	245 125 €	245 125 €	282 638 €	282 638 €
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle (3)	80 750 €	27 000 €	70 876 €	80 750 €
Jetons de présence				
Avantages en nature				
TOTAL	325 875 €	272 125 €	353 514 €	363 388 €
Jean-François BIRY - Président Directeur général (4)				
Rémunération fixe	47 333 €	47 333 €		
Rémunération variable	- €	- €		
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature (5)	2 840 €	2 840 €		
TOTAL	50 173 €	50 173 €		
TOTAL DIRIGEANTS	376 048 €	322 298 €	417 614 €	427 488 €

(1) Nommé président par le conseil d'administration du 23 décembre 2010 qui a opté pour la dissociation des fonctions de président et directeur général. Sa rémunération annuelle a été modifiée par le conseil d'administration réuni le 21 janvier 2012. M. Georges Horner III a démissionné de son mandat de président du conseil d'administration le 17 janvier 2012, décision actée par le conseil d'administration réuni le même jour et qui a en conséquence décidé de renoncer à la dissociation des fonctions de président et directeur général;

(2) Nommé président directeur général par le conseil d'administration du 25 février 2010 et confirmé en tant que directeur général par le conseil d'administration du 23 décembre 2010 qui a opté pour la dissociation des fonctions de président et directeur général. Suite à la démission de M. Georges HORNER III de son mandat de président le 17 janvier 2012 et de la décision du conseil d'administration réuni le même jour de renoncer à la dissociation des fonctions de président et directeur général, M. Benhamou est devenu président-directeur général à cette même date ;

(3) En 2010, sa rémunération fixe comprend à la fois des honoraires fixes de 162 K€ relatifs à des prestations de nature scientifique et une rémunération au titre de son mandat de président directeur général à compter du 25 février 2010, puis de directeur général. De plus, une rémunération exceptionnelle totale 80.750 € lui a été octroyée dont 47.000 € HT représentant un honoraire complémentaire versé dans le cadre de la convention avec la SCP Benhamou pour des services non couverts par les honoraires mensuels visés à la convention et un bonus au titre de son mandat au regard notamment de la réussite de la levée de fonds réalisée fin décembre 2010; En 2011, sa rémunération fixe comprend à la fois des honoraires fixes de 164 512 € relatifs à des prestations de nature scientifique versé dans le cadre de la convention avec la SCP Benhamou et une rémunération de 118 125 € au titre de son mandat de directeur général. De plus, une rémunération exceptionnelle totale de 70 876 € lui a été octroyée par le conseil d'administration réuni le 21 février 2012 sur proposition du comité des rémunérations réuni le 17 février 2012 correspondant à une prime liée à la réalisation des objectifs qui lui avaient été fixés par le comité des rémunérations réuni le 24 février 2011 ;

(4) Révoqué de ses fonctions par un conseil d'administration du 25 février 2010 et démission de ses fonctions d'administrateur le 11 mars 2010 ;

(5) Il s'agit d'une assurance perte d'emploi GSC.

Tableau N° 3

Jetons de présences et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants				
Mandataires sociaux non dirigeants	Exercice 2010		Exercice 2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
SOFINNOVA PARTNERS				
Jetons de présence				
Autres rémunérations				
Torbjorn BJERKE				
Jetons de présence	6 000 €	20 000 €	8 000 €	
Autres rémunérations (1)	11 500 €	37 500 €		
Peter HUTT				
Jetons de présence	4 000 €	6 000 €	10 000 €	
Autres rémunérations				
Jens BAGER (2)				
Jetons de présence				
Autres rémunérations				
Mette AGGER				
Jetons de présence				
Autres rémunérations				
InnoBio				
Jetons de présence				
Autres rémunérations				
Flemming PEDERSEN				
Jetons de présence				
Autres rémunérations				
Stéphane THIROLOIX (2)				
Jetons de présence		10 000 €		
Autres rémunérations				
TOTAL	21 500,00 €	73 500,00 €	18 000,00 €	0,00 €

(1) Les montants correspondent à des rémunérations octroyées par le conseil d'administration pour des services rendus au titre des exercices 2009 et 2010 ;

(2) Démissionnaire en date du 25 avril 2010.

Tableau N° 10

Le tableau figurant ci-après apporte des précisions quant aux conditions de rémunération et autres avantages consentis au seul dirigeant mandataire social :

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnité ou avantage dus ou susceptible d'être dus à la raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON
Pierre-Henri BENHAMOU Président-Directeur Général <i>Date début mandat (2)</i> <i>Date fin mandat</i>		X (1)		X		X		X
	17-janv-12							
	AGOA appelée à approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011							

- (1) Pierre-Henri Benhamou ne bénéficie pas d'un contrat de travail mais d'une convention de prestations de services (se reporter au paragraphe 16.2 du Document de Base) ;
- (2) Nommé président directeur général par le conseil d'administration du 25 février 2010 et confirmé en tant que directeur général par le conseil d'administration du 23 décembre 2010. Suite à la démission de M. Georges HORNER III de son mandat de président le 17 janvier 2012 et de la décision du conseil d'administration réuni le même jour de renoncer à la dissociation des fonctions de président et directeur général, M. Benhamou est devenu président-directeur général à cette même date.

Le tableau N° 8 figure aux paragraphes 21.1.4.1 et 21.1.4.2 du Document de Base.

15.2 SOMMES PROVISIONNEES PAR LA SOCIETE AUX FINS DE VERSEMENT DE PENSIONS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES AU PROFIT DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

15.3 BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS, BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEURS D'ENTREPRISES OU AUTRES TITRES DONNANT ACCES AU CAPITAL ATTRIBUES AUX ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

17 SALARIES

17.1 RESSOURCES HUMAINES

Sur l'exercice écoulé, l'effectif de la Société, a évolué comme suit :

Effectif à la clôture	2011	2010
Développement préclinique et affaires réglementaires	3	2
Développement clinique	1	1
Recherche	10	7
Engineering/Production	5	4
Direction, administration	5	3
TOTAL	24	17

Un organigramme opérationnel est inséré au paragraphe 6.6.1 du Document de Base.

La Société compte un délégué du personnel. Le 1^{er} tour des dernières élections des délégués du personnel a eu lieu le 24 janvier 2012.

17.2 PARTICIPATIONS ET STOCK-OPTIONS DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

17.3 PARTICIPATION DES SALARIES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

17.4 CONTRATS D'INTERESSEMENT ET DE PARTICIPATION

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

19 OPERATIONS AVEC LES APPARENTES

Les conventions réglementées existant à ce jour sont mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes présentés ci-dessous.

Depuis l'établissement du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2011, aucune nouvelle convention réglementée n'a été soumise à l'autorisation du Conseil d'administration.

19.1 OPERATIONS INTRA-GROUPE

Non applicable.

19.2 OPERATIONS AVEC LES APPARENTES

Les seules opérations avec les apparentés au titre de l'exercice 2011 sont les suivantes :

- le contrat de prestations de services avec la SCP Benhamou Vannerom : se référer au paragraphe 16.2 du Document de Base;
- les jetons de présence versés aux administrateurs.

Se reporter également à la note 21 des annexes des comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011 établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne et présentés au paragraphe 20.3.1 de la présente Actualisation.

19.3 RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES – ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Contrat de prestations de services avec la SCP Benhamou Vannerom

La SCP Benhamou Vannerom a facturé des prestations de conseil scientifique à votre société, relatives notamment à la conception d'études cliniques et à la réalisation des protocoles.

Le montant facturé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et comptabilisé en charges s'élève à 164 512,68 euros HT.

Le montant de ces honoraires pour l'exercice 2011 a été approuvé par le Conseil d'administration du 24 juin 2011.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

CHD AUDIT & CONSEIL
Jean-Marc BULLIER

Deloitte & Associés
Fabien BROVEDANI

20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1 COMPTES CONSOLIDES ETABLIS EN NORMES IFRS POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2009,2010 ET 2011

Non applicable. La Société ne détient ni filiale, ni participation.

20.2 INFORMATIONS FINANCIERES PROFORMA

Non applicable.

20.3 ETATS FINANCIERS DE DBV TECHNOLOGIES SA

Cette partie comprend à la fois :

- les comptes de la Société retraités en normes IFRS au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
- les comptes annuels historiques de la Sociétés établis conformément aux principes comptables français pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

20.3.1 Comptes retraités en normes IFRS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011

	Note	Au 31 décembre	
		2010	2011
		€	€
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	4	7.602	20.512
Immobilisations corporelles	5	326.764	849.191
Actifs financiers non courants	6	74.944	398.266
Total des actifs non courants		409.310	1.267.969
Actifs courants			
Stocks et en cours	7	105.137	34.449
Créances clients et comptes rattachés	8	3.097	775
Autres actifs courants	8	2.028.240	2.886.840
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	9.027.891	11.531.117
Total des actifs courants		11.164.365	14.453.181
TOTAL DE L'ACTIF		11.573.676	15.721.150
PASSIF			
Capitaux propres			
Capital social	10	462.467	882.275
Primes liées au capital		27.660.004	17.508.641
Réserves		(14.751.227)	556.859
Résultat		(4.804.345)	(7.241.157)
Total des capitaux propres		8.566.899	11.706.617
Passifs non courants			
Avances conditionnées	11	558.205	621.281
Provisions non courantes	12	89.671	119.430
Total des passifs non courants		647.876	740.711
Passifs courants			
Avances conditionnées	11	269.587	198.171
Fournisseurs et comptes rattachés	13	1.308.521	2.204.477
Autres passifs courants	13	780.793	871.173
Total des passifs courants		2.358.901	3.273.822
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		11.573.676	15.721.150

ETAT DU RESULTAT GLOBAL
(Montants en euros)

	Note	Au 31 décembre	
		2010	2011
		€	€
Produits opérationnels			
Chiffre d'affaires	15	178.620	126.051
Autres revenus	15	1.527.982	1.747.520
Total des produits		1.706.602	1.873.571
Charges opérationnelles			
Coûts des marchandises vendues		82.885	65.057
Recherche & Développement	16/17	5.061.249	6.675.872
Frais Généraux	16/17	1.350.458	2.393.583
Total des charges		6.494.592	9.134.512
Résultat opérationnel		(4.787.991)	(7.260.941)
Produits financiers			
Produits financiers	18	20.538	62.383
Charges financières	18	(36.893)	(42.599)
Résultat financier		(16.355)	19.784
Impôt sur les sociétés	19	-	-
Résultat net		(4.804.345)	(7.241.157)
Résultat de base par action (€/action)	22	(0,94)	(1,03)

	Au 31 décembre	
	2010	2011
	€	€
Résultat net	(4.804.345)	(7.241.157)
Autres éléments du résultat global :	-	-
Résultat global de l'exercice	(4.804.345)	(7.241.157)

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
(Montants en euros)

	<u>Note</u>	<u>2010</u>	<u>2011</u>
		€	€
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles			
Résultat de l'exercice		(4.804.345)	(7.241.157)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles:			
Amortissements et dépréciations		159.214	170.502
Engagements de retraite		(54.595)	28.323
Autres éléments exclus de la trésorerie		-	10.695
Charges calculées liées aux paiements en actions		104.646	700.743
Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt			
		<u>(4.595.081)</u>	<u>(6.330.894)</u>
Stocks et en cours		(28.757)	70.688
Créances clients		23.902	2.322
Autres créances		(651.262)	(858.600)
Fournisseurs		477.148	895.957
Autres passifs courants		314.618	90.380
Variation du besoin de fonds de roulement			
		<u>135.648</u>	<u>200.747</u>
Flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles			
		<u>(4.459.432)</u>	<u>(6.130.146)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	5	(48.282)	(695.897)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	4	(8.435)	(19.201)
Acquisitions d'immobilisations financières		-	(323.489)
Autres flux liés aux opérations d'investissement		7.958	167
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement			
		<u>(48.759)</u>	<u>(1.038.420)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement:			
Augmentation (diminution) des avances remboursables	11	44.754	(8.340)
Augmentation de capital	10	9.083.261	9.680.132
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement:			
		<u>9.128.015</u>	<u>9.671.792</u>
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		4.408.068	9.027.891
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	9	<u>9.027.891</u>	<u>11.531.117</u>

ETAT DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(Montants en euros)

	Capital social		Primes liées au capital	Réserves	Résultats cumulés	Total capitaux propres
	Actions ordinaires					
	Nombre d'actions (note 10)	Montant				
Au 1^{er} janvier 2010	336.751	336.751	18.702.460	(7.125.859)	(7.730.014)	4.183.338
Résultat net					(4.804.345)	(4.804.345)
Augmentation de capital	125.716	125.716	8.957.545			9.083.261
Paiements fondés sur des actions				104.646		104.646
Au 31 décembre 2010	462.467	462.467	27.660.004	(7.021.213)	(12.534.359)	8.566.899
Résultat net					(7.241.157)	(7.241.157)
Augmentation de capital	125.716	419.808	9.260.325			9.680.132
Imputation report à nouveau			(19.411.688)	19.411.688		-
Division valeur nominale des actions	8.234.562					-
Paiements fondés sur des actions				700.743		700.743
Au 31 décembre 2011	8.822.745	882.275	17.508.641	13.091.218	(19.775.516)	11.706.617

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Note 1 : La Société

Créée en 2002, DBV Technologies SA («la Société») développe et commercialise des produits innovants pour le diagnostic et le traitement des allergies, notamment alimentaires.

La Société commercialise un produit de diagnostic prêt à l'emploi pour dépister l'allergie au lait de vache chez l'enfant, lancé en France en 2004 et appelé Diallertest®. Ce produit est actuellement distribué en France. Un essai clinique de phase III devrait démarrer en 2012. L'autorisation de mise sur le marché international est attendue pour fin 2014.

DBV Technologies développe également une technologie originale de patches électrostatiques, Viaskin® en vue de développer la voie cutanée dans l'immunothérapie spécifique, ou désensibilisation.

Viaskin®Peanut est le premier produit d'immunothérapie spécifique développé par DBV Technologies. De solides données précliniques ont déjà été publiées. Le développement pharmacologique a pu être réalisé grâce à un vaste réseau de collaborations aux États-Unis et en Europe. La FDA a approuvé en juin 2010 le démarrage d'une étude de tolérance (phase Ib) aux États Unis (IND). Alors que le rapport intermédiaire de cette étude a été transmis à la FDA en décembre 2011, la Société prévoit de communiquer les résultats complets de cette étude à la fin du second trimestre 2012. L'AFSAPPS, en France a autorisé une étude d'efficacité sponsorisée par l'AP/HP. En 2012, une étude de phase IIb devrait démarrer aux Etats-Unis et en Europe.

Viaskin®Milk est le deuxième produit développé dans le domaine de l'immunothérapie spécifique. Une étude pilote de phase II publiée par Dupont et al. (JACI 2010) a mis en évidence la sécurité et l'efficacité de Viaskin®Milk chez l'enfant. Une étude européenne, en collaboration avec les organisations d'allergologues européens est programmée courant 2012.

Note 2 : Comptes IFRS de la Société établis de façon volontaire

Ces comptes constituent un jeu de comptes supplémentaire par rapport aux comptes sociaux historiques de la Société qui sont établis selon les principes comptables français.

La date de transition adoptée par la Société est le 1^{er} janvier 2008.

Les comptes ont été établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne en vigueur au 31 décembre 2011 et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Ces états financiers sont également conformes aux normes et interprétations adoptées par l'IASB à la même date.

Ces comptes IFRS au 31 décembre ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 21 février 2012. Ces comptes ne sont pas soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.

La norme IFRS 1 prévoit des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition. Dans ce cadre, la Société n'a retenu aucune exemption prévue par la norme IFRS 1 à l'exception de celle offerte pour la comptabilisation des avantages du personnel. Ainsi, l'ensemble des écarts actuariels cumulés à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2008, est comptabilisé en contrepartie des capitaux propres d'ouverture.

Note 3 : Principes comptables

3.1 Référentiel comptable

Les états financiers sont présentés en euros.

L'établissement des états financiers selon les principes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants et les informations fournies dans les états financiers. Les résultats réels peuvent s'avérer sensiblement différents de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes et le cas échéant, une analyse de sensibilité peut être mise en œuvre si elle présente un caractère significatif.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique de la Société s'explique par le caractère innovant des produits développés impliquant ainsi une phase de recherche et de développement de plusieurs années précédant la commercialisation.
- La trésorerie disponible au 31 décembre 2011 de 11,5 millions d'euros et le remboursement attendu sur 2012 du crédit d'impôt recherche 2011 pour 1,7 million d'euros devraient permettre à la Société de couvrir ses besoins de trésorerie pour les 12 prochains mois.

Les normes adoptées par l'Union européenne dont l'application est obligatoire aux exercices ouverts au 1^{er} janvier 2011 sont :

- l'IAS 24 révisée « Information à fournir sur les parties liées », applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- l'amendement à IFRS 1 « Exemptions relatives à la présentation des informations comparatives au titre d'IFRS 7 par les premiers adoptants » ;
- l'amendement à IAS 32 « Classement des droits de souscription » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} février 2010 ;
- l'amendement à IFRIC 14 « Paiements d'avance d'exigences de financement minimal » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011 ;
- l'IFRIC 19 « Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2010 ;
- Amélioration annuelle des normes IFRS applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011.

L'application de ces normes n'a pas d'impact significatif sur les états financiers IFRS.

La Société a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations, qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne ou dont l'application obligatoire est postérieure au 31 décembre 2011.

3.2 Immobilisations incorporelles

En application des dispositions de la norme IAS 38, les immobilisations incorporelles acquises sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche sont systématiquement comptabilisés en charges.

Selon IAS 38, les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service,
- (c) capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, la Société considère que les 6 critères édictés par la norme IAS 38 ne sont remplis qu'à partir de l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché.

Logiciels

Les coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels sont inscrits à l'actif sur la base des coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés.

Ils sont amortis linéairement sur une période allant de 1 à 3 ans en fonction de la durée prévue d'utilisation.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée d'utilisation propre ou de la durée du contrat de location.

Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Agencements et aménagements des constructions	9 ans,
Outillage de recherche et développement	5 ans,
Outillage de production	5 ans,
Matériel de recherche et Installations techniques	5 ans,
Matériel et mobilier de bureau	10 ans,
Matériel informatique	3 ans.

3.4 Actifs Financiers

Les actifs financiers comprennent les actifs disponibles à la vente, les actifs détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et les créances et la trésorerie et équivalents de trésorerie.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Ces titres sont exclusivement des titres à revenus fixes ou déterminables et à échéances fixées, autres que les prêts et créances, et que la société a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance. Après leur comptabilisation initiale à leur juste valeur, ils sont évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Prêts et Créances

Cette catégorie inclut les autres prêts et créances et les créances commerciales.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur puis au coût amorti calculé à l'aide du TIE. Les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré sont évaluées au montant de la facture d'origine à moins que l'application d'un taux d'intérêt implicite n'ait un effet significatif. Pour les prêts et créances à taux variable, une réestimation périodique des flux de trésorerie, afin de traduire l'évolution des taux d'intérêt du marché, modifie le taux d'intérêt effectif et par conséquent la valorisation du prêt ou de la créance.

Les prêts et créances font l'objet d'un suivi d'indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié si sa valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable estimée lors des tests de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les prêts et créances comprennent aussi les dépôts et cautionnements, classés au bilan en Immobilisations financières.

Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les actifs considérés comme détenus à des fins de transaction comprennent les actifs que la Société a l'intention de revendre dans un terme proche afin de réaliser une plus-value, qui appartiennent à un portefeuille d'instruments financiers gérés ensemble et pour lequel il existe une pratique de cession à court terme. Les actifs de transaction peuvent aussi comprendre des actifs volontairement classés dans cette catégorie, indépendamment des critères énumérés ci-dessus (option « fair value »).

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent principalement des valeurs mobilières ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées dans les capitaux propres.

La juste valeur correspond au prix de marché pour les titres cotés ou à une estimation de la valeur d'utilité pour les titres non cotés, déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque titre. Lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres, la perte cumulée qui a été comptabilisée en capitaux propres est constatée en résultat.

3.5 Valeur recouvrable des actifs incorporels et corporels non courants

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée de vie déterminée sont soumis à un test de dépréciation lorsque la recouvrabilité de leur valeur comptable est mise en doute par l'existence d'indices de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de cession ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

3.6 Stocks et en-cours

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est enregistrée en résultat. Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO.

3.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont facilement

convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La trésorerie et équivalents de trésorerie sont constitués par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et sans pénalité et des valeurs mobilières de placement. Ils sont évalués selon les catégories IAS 39 auxquels ils appartiennent.

Les valeurs mobilières de placement sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont enregistrées en résultat financier.

3.8 Capital

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts des opérations en capital directement attribuables à l'émission d'actions ou d'options nouvelles sont comptabilisés dans les capitaux propres en déduction des produits de l'émission, net d'impôt.

3.9 Paiements en actions

Depuis sa création, la Société a mis en place plusieurs plans de rémunération dénoués en instruments de capitaux propres sous la forme de « *bons de souscription de parts de créateur d'entreprise* » BSPCE attribués à des salariés et/ou dirigeants et sous la forme de « *bons de souscription d'actions* » BSA attribués à des membres du Conseil d'administration non-salariés et des consultants scientifiques. En application de la norme IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charge en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis.

La Société a appliqué la norme IFRS 2 à l'ensemble des instruments de capitaux propres octroyés, depuis 2002, à des employés, membres du Conseil d'administration, des personnes physiques ou à des entreprises.

Les options ne sont soumises à aucune condition de marché. Les caractéristiques des options sont présentées en Note 17.

3.10 Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Passifs financiers au coût amortis

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur puis au coût amorti, calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (« TIE »).

Les frais de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'un passif financier viennent en diminution de ce passif financier. Ces frais sont ensuite amortis actuariellement sur la durée de vie du passif, sur la base du TIE.

Le TIE est le taux qui égalise le flux attendu des sorties de trésorerie futures à la valeur nette comptable actuelle du passif financier afin d'en déduire son coût amorti.

Passifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les passifs à la juste valeur par le compte de résultat sont évalués à leur juste valeur.

3.11 Subventions et avances conditionnées

La Société bénéficie d'un certain nombre d'aides, sous forme de subventions ou d'avances conditionnées. Le détail de ces aides est fourni en Note 11.

Les subventions sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- la Société se conformera aux conditions attachées aux subventions et,
- les subventions seront reçues.

Une subvention publique à recevoir soit en compensation de charges ou de pertes déjà encourues, soit à titre de soutien financier immédiat à la Société sans coûts futurs liés, est comptabilisée en produits de l'exercice au cours duquel la créance devient acquise.

Le montant résultant de l'avantage de taux obtenu lors de l'octroi d'avances remboursables ne portant pas intérêt est considéré comme une subvention. Cet avantage est déterminé en appliquant un taux d'actualisation égal au taux des obligations assimilables du Trésor sur la durée qui correspond à la durée de remboursement des avances.

En cas de modification de l'échéancier des flux de remboursement prévus des avances remboursables, la Société effectue un nouveau calcul de la valeur comptable nette de la dette résultant de l'actualisation des nouveaux flux futurs de trésorerie attendus. L'ajustement en résultant est comptabilisé au compte de résultat l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Les avances pouvant être soumises à ce type de modification sont les avances Coface présentées en Note 11.1

3.12 Provisions

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et litiges correspondent aux engagements résultant de litiges et risques divers, dont l'échéance et le montant sont incertains.

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite envers un tiers résultant d'un événement passé dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Engagement de retraite

Les salariés de la Société bénéficient des prestations de retraites prévues par la loi en France :

- obtention d'une indemnité de départ à la retraite, versée par la Société, lors de leur départ en retraite (régime à prestations définies) ;
- versement de pensions de retraite par les organismes de Sécurité Sociale, lesquels sont financés par les cotisations des entreprises et des salariés (régime d'état à cotisations définies).

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations de retraite sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, le coût des retraites est constaté dans le résultat de manière à le répartir uniformément sur la durée de services des employés. Les engagements de retraite sont évalués à la valeur actuelle des paiements futurs estimés en retenant, pour l'actualisation, le taux de marché fondé sur les obligations à long terme des entreprises de première catégorie avec une durée correspondante à celle estimée pour le versement des prestations.

La Société fait appel à des actuaires externes pour réaliser une revue annuelle de la valorisation de ces plans.

La différence entre le montant de la provision à l'ouverture d'un exercice et à sa clôture est intégralement comptabilisée en charge de personnel.

Les paiements de la Société pour les régimes à cotisations définies sont constatés en charges du compte de résultat de la période à laquelle ils sont liés.

3.13 Produits des activités ordinaires

Le chiffre d'affaires de la Société résulte essentiellement de la vente du produit Diallertest[®], kit de diagnostic à l'allergie aux protéines de lait de vache.

La Société comptabilise des produits lorsque le montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société et que les critères spécifiques sont remplis pour l'activité de la Société. Pour les ventes de produits, le chiffre d'affaires est constaté à la livraison.

3.14 Autres revenus

Subventions

Depuis sa création, la Société reçoit, en raison de son caractère innovant, un certain nombre d'aides ou subventions de l'État ou des collectivités publiques destinées à financer son fonctionnement ou des recrutements spécifiques.

Ces subventions sont comptabilisées en « Autres revenus » sur l'exercice qui a enregistré les charges ou dépenses correspondantes, lorsque l'obtention de la subvention est raisonnablement assurée.

Crédit d'impôt recherche

Le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) est octroyé aux entreprises par l'administration fiscale afin de les inciter à réaliser des recherches d'ordre technique et scientifique. Les entreprises qui justifient des dépenses remplissant les critères requis (dépenses de recherche localisées en France ou, depuis le 1^{er} janvier 2005, au sein de la Communauté européenne ou dans un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen et ayant conclu avec la France une convention fiscale contenant une clause d'assistance administrative) bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour le paiement de l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice de réalisation des dépenses et des trois exercices suivants ou, le cas échéant, être remboursé pour sa part excédentaire. Les dépenses prises en compte pour le calcul du crédit d'impôt recherche concernent uniquement les dépenses de recherche.

La Société bénéficie du crédit d'impôt recherche depuis sa création.

La Société a reçu le remboursement du crédit d'impôt recherche de l'année 2010 au cours de l'année 2011. Elle demandera le remboursement du crédit d'impôt recherche 2011 au titre du régime des PME communautaire conformément aux textes en vigueur.

Le CIR est présenté en « Autres revenus ». Le crédit d'impôt recherche des années 2008 et 2009 a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2011. Ce contrôle, clos depuis le 11 juillet 2011, n'a donné lieu à aucun redressement significatif.

3.15 Contrats de location

Les contrats de location portant sur des immobilisations corporelles sont classés en contrats de location-financement lorsque la Société supporte substantiellement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Les biens objets de contrats de location-financement sont immobilisés à la date d'origine du contrat de location sur la base de la plus faible valeur entre la juste valeur de l'actif loué et la valeur actualisée des paiements minimaux futurs. Chaque loyer est réparti entre la dette et le coût financier de manière à déterminer un taux d'intérêt constant sur les capitaux restant

dus. Les obligations locatives correspondantes, nettes des charges financières, sont classées dans les autres dettes à long terme. La partie de la charge financière correspondant à l'intérêt est constatée en charge sur la durée du contrat. L'immobilisation corporelle acquise dans le cadre d'un contrat de location financement est amortie sur la durée la plus courte de la durée d'utilisation et de la durée du contrat.

Les contrats de location pour lesquels une part significative des risques et avantages est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements effectués pour ces contrats de location simple, nets de toute mesure incitative, sont constatés en charges au compte de résultat de manière linéaire sur la durée du contrat.

3.16 Impôts

Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporaires provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs figurant dans les états financiers. Les différences temporaires principales sont liées aux pertes fiscales reportables. Les taux d'impôts ayant été entérinés par un texte de loi à la date de clôture sont retenus pour déterminer les impôts différés.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que les bénéfices futurs seront suffisants pour absorber les pertes reportables. Compte tenu de son stade de développement qui ne permet pas d'établir des projections de résultat jugées suffisamment fiables, la Société n'a pas reconnu au bilan d'actif d'impôt différé.

3.17 Information sectorielle

La Société opère sur un seul segment opérationnel : la conduite de recherche et développement sur des produits d'immunothérapie épicutanée en vue de leur commercialisation future. Les actifs, passifs et la perte opérationnelle réalisés sont localisés en France.

3.18 Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges de la période qui ne sont pas comptabilisés en résultat comme prévu par les normes applicables, sont présentés, le cas échéant, dans la rubrique « Autres éléments du résultat global ».

3.19 Estimations et jugements comptables déterminants

Les estimations et les jugements, auxquels la direction procède dans la mise en œuvre des méthodes comptables décrites ci-avant, sont fondés sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et jugements portent essentiellement sur :

- l'évaluation de la juste valeur des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise attribués à des salariés et/ou dirigeants et des bons de souscription d'actions octroyés à des membres du Conseil d'administration non-salariés et des consultants scientifiques et à des prestataires de services est effectuée sur la base de modèles actuariels ; ces modèles requièrent l'utilisation par la Société de certaines hypothèses de calcul telle que la volatilité attendue du titre ;
- l'estimation des flux de remboursement des avances remboursables obtenues par la Société auprès des collectivités publiques. Les flux de remboursements attendus des avances sont analysés à la clôture de chaque exercice.

3.20 Événements postérieurs à la clôture

Le bilan et le compte de résultat de la Société sont ajustés pour refléter des événements ultérieurs altérant les montants relatifs aux situations existantes à la date de clôture. Les ajustements ont lieu jusqu'à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration.

Les autres événements postérieurs à la date de clôture ne donnant pas lieu à des ajustements sont présentés dans la Note 24.

Note 4 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Brevets, licences, marques	29.038	29.848
Logiciels	26.757	45.149
Total coût historique	<u>55.795</u>	<u>74.997</u>
Amort. cumulés des brevets, licences, marques	29.038	29.578
Amortissements cumulés des logiciels	19.155	24.907
Amortissements cumulés	<u>48.193</u>	<u>54.485</u>
Total net	<u>7.602</u>	<u>20.512</u>

Il n'y a pas eu de constatation de pertes de valeur sur les exercices présentés en application de la norme IAS 36.

Note 5 : Immobilisations corporelles

	<u>01/01/2010</u>	<u>Augment.</u>	<u>Diminut.</u>	<u>2010</u>
Matériel de laboratoire	507.075	41.350	-	548.425
Agencements des constructions	183.185	-	-	183.185
Matériel de bureau	74.605	-	-	74.605
Matériel informatique	77.340	6.932	-	84.272
Autres immobilisations corporelles	48	-	-	48
Total, brut	<u>842.253</u>	<u>48.282</u>	<u>-</u>	<u>890.536</u>
Amortissement cumulé du matériel de laboratoire	224.630	83.486	-	308.116
Amortissement cumulé des agencements des constructions	95.247	53.912	-	149.159
Amortissement cumulé du matériel de bureau	25.789	7.461	-	33.250
Amortissement cumulé du matériel informatique	62.258	10.941	-	73.199
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles	28	20	-	48
Total des amortissements cumulés	<u>407.953</u>	<u>155.819</u>	<u>-</u>	<u>563.772</u>
Total, net	<u>434.301</u>			<u>326.764</u>

	<u>2010</u>	<u>Augment.</u>	<u>Diminut.</u>	<u>2011</u>
Matériel de laboratoire	548.425	128.370	-	676.795
Agencements des constructions	183.185	466.109	183.185	466.109
Matériel de bureau	74.605	42.357	-	116.962
Matériel informatique	84.272	59.062	-	143.334
Autres immobilisations corporelles	48	-	-	48
Total, brut	<u>890.536</u>	<u>695.897</u>	<u>183.185</u>	<u>1.403.247</u>
Amortissement cumulé du matériel de laboratoire	308.116	95.145	-	403.262
Amortissement cumulé des agencements des constructions	149.159	44.778	172.490	21.447
Amortissement cumulé du matériel de bureau	33.250	9.893	-	43.143
Amortissement cumulé du matériel informatique	73.199	12.957	-	86.156
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles	48	-	-	48
Total des amortissements cumulés	<u>563.772</u>	<u>162.774</u>	<u>172.490</u>	<u>554.056</u>
Total, net	<u>326.764</u>			<u>849.191</u>

Sur les 2 exercices présentés, les acquisitions correspondent principalement à des agencements des constructions et à des équipements et matériels de laboratoire et de production. L'augmentation du poste agencements des constructions est liée à l'aménagement des nouveaux locaux de la société.

Note 6 : Actifs financiers non-courants

(Montants en euros)

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Dépôts de garantie	25.661	122.756
Titres immobilisés	49.283	275.510
Total des actifs financiers non-courants	<u>74.944</u>	<u>398.266</u>

Les actifs financiers non-courants sont composés des dépôts de garantie versés au bailleur et des Sicav nanties en garantie de contrats de location simple. L'augmentation du poste résulte du versement du dépôt de garantie pour le bail des nouveaux locaux et de l'augmentation des Sicav nanties en garantie de ce contrat.

Note 7 : Stocks et en-cours

(Montants en euros)

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Stocks de matières premières	53.621	31.149
Stocks de produits finis	51.516	3.300
Dépréciation des stocks et en-cours	-	-
Total des stocks et en-cours en valeur nette	<u>105.137</u>	<u>34.449</u>

Les stocks et en-cours concernent le produit Diallertest.

Note 8 : Créances clients et autres actifs courants

8.1 Clients et comptes rattachés

(Montants en euros)

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Clients et comptes attachés	13.097	13.872
Dépréciation des créances clients	10.000	13.097
Total des créances clients en valeur nette	<u>3.097</u>	<u>775</u>

Toutes les créances clients sont à échéance à moins d'un an.

Les créances clients et comptes rattachés se rapportent principalement aux ventes de Diallertest. Compte tenu des perspectives de récupération de certaines créances, une provision de 10.000 euros a été comptabilisée au 31 décembre 2010 et une provision complémentaire de 3.097 euros a été comptabilisée au 31 décembre 2011.

8.2 Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

(Montants en euros)

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Personnel et comptes rattachés	614	-
Crédit d'impôt recherche	1.395.481	1.707.572
Autres créances fiscales	533.655	462.470
Autres créances	19.326	71.391
Charges constatées d'avance	79.164	645.407
Total	<u>2.028.240</u>	<u>2.886.840</u>

Les autres créances fiscales sont relatives principalement à la TVA déductible ainsi qu'au remboursement de la TVA demandé.

Les charges constatées d'avance correspondent pour l'essentiel à des dépenses engagées dans le cadre des projets de refinancement (introduction sur les marchés financiers ou levée de fonds privée) ainsi qu'à des loyers, de l'assurance et des réservations pour des congrès.

Crédit d'impôt recherche

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en Note 3.14, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en « autres revenus » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

Bilan Créance Ouverture 1er janv. 2010	898 862
+ produit d'exploitation	1 386 989
- paiement reçu	890 370
Bilan Créance Clôture 31 déc. 2010	<u>1 395 481</u>
Bilan Créance Ouverture 1er janv. 2011	1 395 481
+ produit d'exploitation	1 699 080
- paiement reçu	1 386 989
Bilan Créance Clôture 31 déc. 2011	<u>1 707 572</u>

Le crédit d'impôt recherche des années 2008 et 2009 a fait l'objet d'un contrôle fiscal en 2011. Ce contrôle, clos depuis le 11 juillet 2011, n'a donné lieu à aucun redressement significatif.

Note 9 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit (en euros) :

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Disponibilités	650.395	105.564
Dépôts à terme	-	1.526.599
Valeurs mobilières de placement	8.377.496	9.898.954
Total	<u>9.027.891</u>	<u>11.531.117</u>

Note 10 : Capital

10.1 Capital émis

Le capital social, au 31 décembre 2011, est fixé à la somme de 882.274,50 euros (huit cent quatre vingt deux mille deux cent soixante quatorze euros et cinquante centimes). Il est divisé en 8.822.745 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,1 €.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions ("BSA"), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise ("BSPCE") octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

Le tableau ci-dessous présente l'historique du capital de la Société depuis sa création le 6 février 2002 :

Date	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Nominal
6 février 2002	Création	38 250,00 €		3 825	10,00 €
13 mars 2003	Augmentation de capital	4 330,00 €	135 520,34 €	433	10,00 €
15 mai 2003	Exercice de bons de souscription A'	4 950,00 €	154 925,10 €	495	10,00 €
30 septembre 2003	Exercice de bons de souscription B	2 470,00 €	97 267,61 €	247	10,00 €
30 septembre 2003	Exercice de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise	2 000,00 €	62 596,00 €	200	10,00 €
2 octobre 2003	Augmentation de capital	1 800,00 €	98 200,08 €	180	10,00 €
2 octobre 2003	Augmentation de capital	7 750,00 €	492 249,78 €	775	10,00 €
23 décembre 2005	Division du nominal par 10			55 395	1,00 €
23 décembre 2005	Augmentation de capital par émission d'actions "P1"	5 455,00 €	349 120,00 €	5 455	1,00 €
23 décembre 2005	Augmentation de capital par émission d'actions "P1"	61 550,00 €	3 939 200,00 €	61 550	1,00 €
31 mars 2006	Exercice de bons de souscription "BSA _B "	378,00 €	24 192,00 €	378	1,00 €
18 janvier 2007	Exercice de bons de souscription "BSA Tranche 2"	121 560,00 €	7 779 840,00 €	121 560	1,00 €
	Sous-total au 31 décembre 2008	250 493,00 €	13 133 110,91 €	250 493	1,00 €
	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		-232 996,27 €		
	Solde au 31 décembre 2008	250 493,00 €	12 900 114,64 €	250 493	1,00 €
21 janvier 2009	Augmentation de capital par émission d'actions "P2"	57 143,00 €	3 942 867,00 €	57 143	1,00 €
21 janvier 2009	Augmentation de capital par émission d'actions "P3"	28 571,00 €	1 971 399,00 €	28 571	1,00 €
21 avril 2009	Augmentation de capital par émission d'actions "P1"	544,00 €	34 816,00 €	544	1,00 €
	Sous-total au 31 décembre 2009	336 751,00 €	18 849 196,64 €	336 751	1,00 €
	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		-147 961,53 €		
	Solde au 31 décembre 2009	336 751,00 €	18 701 235,11 €	336 751	1,00 €
16 décembre 2010	Augmentation de capital par émission d'actions "P4"	116 884,00 €	8 883 184,00 €	116 884	1,00 €
23 décembre 2010	Augmentation de capital par émission d'actions "P4"	8 832,00 €	671 232,00 €	8 832	1,00 €
	Sous-total au 31 décembre 2010	462 467,00 €	28 255 651,11 €	462 467	1,00 €
	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		-596 871,50 €		
	Solde au 31 décembre 2010	462 467,00 €	27 658 779,61 €	462 467	1,00 €
9 décembre 2011	Augmentation de capital par émission d'actions "P4"	125 716,00 €	9 554 416,00 €	125 716	1,00 €
	Augmentation de capital par incorporation de réserves et				
9 décembre 2011	élévation de la valeur nominale des actions	294 091,50 €	-294 091,50 €		
9 décembre 2011	Imputation report à nouveau sur prime d'émission		-19 411 688,00 €		
9 décembre 2011	Division de la valeur nominale des actions			8 234 562	
	Solde au 31 décembre 2011	882 274,50 €	17 507 416,11 €	8 822 745	0,10 €

Les actions dites « actions de préférence de catégorie P » bénéficient de droits supplémentaires par rapport aux actions dites « actions ordinaires », principalement, des droits financiers renforcés, des droits préférentiels en cas de vente, fusion ou liquidation de la Société.

Les frais d'augmentation de capital ont été comptabilisés en moins de la prime d'émission.

10.2 Bons de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise

La Société a émis des bons de souscription d’actions (“BSA”) et des bons de souscription de parts de créateur d’entreprise (BSPCE) comme suit :

Date	Type	Nombre de bons émis au 31/12/2010	Nombre de bons caducs au 31/12/2010	Nombre de bons en circulation au 31/12/2010	Nombre maximum d’actions à émettre	Prix de souscription par action
23/12/2005	BSA/BSPCE	17 115	17 115	-	-	65,00 €
07/12/2007	BSA	1 717	572	1 145	1 145	65,00 €
21/01/2009	BSA/BSPCE	16 380	-	16 380	16 380	65,00 €
21/01/2009	BSPCE	2 296	-	2 296	2 296	70,00 €
25/06/2010	BSA	1 825	-	1 825	1 825	65,00 €
	Total	39 333	17 687	21 646	21 646	

Date	Type	Nombre de bons émis au 31/12/2011	Nombre de bons caducs au 31/12/2011	Nombre de bons en circulation au 31/12/2011	Nombre maximum d’actions à émettre	Prix de souscription par action
23/12/2005	BSA/BSPCE	17 115	17 115	-	-	65,00 €
07/12/2007	BSA	1 717	572	1 145	1 145	65,00 €
21/01/2009	BSA/BSPCE	16 380	-	16 380	16 380	65,00 €
21/01/2009	BSPCE	2 296	-	2 296	2 296	70,00 €
25/06/2010	BSA	1 825	-	1 825	1 825	65,00 €
28/01/2011	BSA	10 039	-	10 039	10 039	77,00 €
24/06/2011	BSA/BSPCE	32 000	-	32 000	32 000	77,00 €
22/11/2011	BSA/BSPCE	11 377	-	11 377	11 377	77,00 €
	Total	92 749	17 687	75 062	75 062	

Le total présenté ci-dessus n’inclut pas les bons annulés antérieurement au 31 décembre 2009.

L’incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en Note 17.

Note 11 : Emprunts et dettes financières

11.1 Avances remboursables

Les avances conditionnées auprès des collectivités publiques font l’objet de contrats avec OSEO et la COFACE.

Au 31 décembre 2011, la Société bénéficie de trois contrats d’avances avec OSEO Innovation et d’un contrat avec la COFACE. Ces avances ne portent pas intérêt et sont remboursables à 100% à leur valeur nominale en cas de succès technique et/ou commercial.

La part à plus d’un an des avances conditionnées est enregistrée en passifs non courants, tandis que la part à moins d’un an est enregistrée en passifs courants.

Le tableau ci-dessous présente le détail des dettes inscrites au bilan par type d’avance remboursable (montants en euros) :

	<u>1ère aide OSEO</u>	<u>2ème aide OSEO</u>	<u>3ème aide OSEO</u>	<u>COFACE</u>	<u>Total</u>
Bilan Dette Ouverture 1/1/2010	222 820	446 474	-	113 744	783 038
+ encaissements	-	120 000	-	-	120 000
- remboursements	(100 000)	-	-	-	(100 000)
+/- autres mouvements	8 139	12 319	-	4 296	24 754
Bilan Dette au 31/12/2010	130 959	578 793	-	118 040	827 792
+ encaissements	-	-	256 000	-	256 000
- remboursements	(135 000)	(140 000)	-	-	(275 000)
+/- autres mouvements	4 041	11 920	(9 762)	4 461	10 660
Bilan Dette au 31/12/2011	-	450 713	246 238	122 501	819 452

Les variations apparaissant en « Autres mouvements » concernent l'actualisation des avances conditionnées.

Première avance OSEO

OSEO a accordé à DBV Technologies une aide de 445.000 euros le 13 juin 2003 pour une étude de développement d'un patch-test de dépistage de l'allergie notamment alimentaire et de son outil de production. Les principales étapes de cette avance étaient les suivantes :

- L'ensemble des avances a été versé à la société entre 2003 et 2005 ;
- Premier remboursement de 90.000 euros en 2006 ;
- Second remboursement de 120.000 euros en 2007 ;
- Troisième remboursement de 100.000 euros en 2010
- Le quatrième et dernier remboursement de 135.000 euros a été effectué en 2011.

Deuxième avance OSEO

Le 10 janvier 2005, DBV Technologies a obtenu de la part d'OSEO une aide à l'innovation remboursable de 600.000 euros pour un projet de conception d'une machine prototype haute cadence pour la production de patchs et développement de patchs de seconde génération destinés notamment à la détection de différentes allergies. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

- 300.000 euros ont été versés à la société en 2005 à la signature du contrat ;
- 180.000 euros ont été versés à la société en 2008 ;
- le solde de 120.000 euros a été reçu en 2010.

Les modalités de remboursement sont les suivantes :

- Le premier remboursement de 140.000 euros effectué en 2011 ;
- Le second remboursement de 200.000 euros sera effectué le 31 mars 2012 ;
- Le troisième et dernier remboursement de 260.000 euros sera effectué le 31 mars 2013.

Troisième avance OSEO

En 2011, la Société a été notifiée par Oseo Innovation de l'accord d'une nouvelle aide sous forme d'avance remboursable à hauteur de 640.000 euros pour financer le développement de son programme de traitement à l'allergie aux protéines de lait de vache.

Le montant de l'aide sera versé comme suit :

- 256.000 euros après la signature du contrat ;
- 256.000 euros à partir du 31 mars 2012 sur appel de fonds ;
- le solde de 128.000 euros après constat de fin de programme au plus tard le 15 août 2013.

Le premier versement de 256.000 euros a été reçu en 2011.

En cas de succès technique ou commercial du programme, l'échéancier de remboursement sera le suivant :

- 64.000 euros au plus tard le 31 mars 2014 ;
- 64.000 euros au plus tard le 30 juin 2014 ;
- 64.000 euros au plus tard le 30 septembre 2014 ;
- 64.000 euros au plus tard le 31 décembre 2014 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 mars 2015 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 juin 2015 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 septembre 2015 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 décembre 2015 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 mars 2016 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 juin 2016 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 septembre 2016 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 décembre 2016 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 mars 2017 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 juin 2017 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 septembre 2017 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 décembre 2017.

Quelle que soit l'issue du programme de développement, une somme forfaitaire de 256 K€ devra être remboursée à minima par 4 versements trimestriels de 64 K€ à compter du 31 mars 2014.

Avance COFACE

Le 6 septembre 2007, DBV Technologies a signé un contrat d'assurance-prospection avec la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE) afin de promouvoir son produit Diallertest[®] à l'international. A ce titre, la Société a reçu des avances remboursables à hauteur de 147.534 euros. DBV Technologies doit rembourser ces avances à hauteur de 7% de son chiffre d'affaires à l'export de son produit Diallertest[®], jusqu'au 30 avril 2017. Au 31 décembre 2011, le montant nominal restant à rembourser au titre de cette avance s'élève à 147.534 euros (147.534 euros au 31 décembre 2010). Il n'y a pas eu de remboursement sur la période. Les avances étant remboursées à hauteur d'un % du chiffre d'affaires à l'export de son produit Diallertest[®].

Le traitement comptable résultant d'éventuelles modifications des flux de remboursement attendus de cette avance est décrit dans la Note 3.11.

11.2 Maturité des passifs financiers

Échéance des passifs financiers inscrits au 31 décembre 2010
(Montants en euros)

	<u>Montant brut</u>	<u>A moins d'un an</u>	<u>De un à cinq ans</u>	<u>Plus de cinq ans</u>
PASSIFS financiers				

Avances conditionnées non courantes	558.205	-	440.165	118.040
Provisions non courantes	89.671	-	-	89.671
Avances conditionnées courantes	269.587	269.587	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1.308.521	1.308.521	-	-
Autres passifs courants	780.793	780.793	-	-
Total passif financier	3.006.777	2.358.901	440.165	207.711

Échéance des passifs financiers inscrits au 31 décembre 2011
(Montants en euros)

	<u>Montant brut</u>	<u>A moins d'un an</u>	<u>De un à cinq ans</u>	<u>Plus de cinq ans</u>
PASSIFS financiers				
Avances conditionnées non courantes	621.281	-	621.281	-
Provisions non courantes	119.430	-	-	119.430
Avances conditionnées courantes	198.171	198.171	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2.204.477	2.204.477	-	-
Autres passifs courants	871.173	871.173	-	-
Total passif financier	4.014.532	3.273.821	621.281	119.430

Les autres passifs courants sont constitués principalement de dettes sociales.

Note 12 : Provisions non courantes

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Engagements retraite	89.671	117.994
Divers	-	1.436
Total	89.671	119.430

Engagement indemnités de départ en retraite

	<u>Montant €</u>
Au 1^{er} janvier 2010	(144.266)
Coûts des services rendus (charge opérationnelle)	(35.396)
Charge d'intérêt	(6.635)
Prestation payée	-
Pertes actuarielles	96.626
Au 31 décembre 2010	(89.671)
Coûts des services rendus (charge opérationnelle)	(21.574)
Charge d'intérêt	(3.854)
Prestation payée	-
Gains actuariels	(2.895)
Au 31 décembre 2011	(117.994)

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'ensemble des catégories de salariés :

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
% charges sociales	50%	50%
Augmentation des salaires	3,3%	3,3%
Taux d'actualisation	4,30%	3,50%

- Age de départ à la retraite: 64 ans (cadres) ; 62 ans (non cadres)
- Modalités de départ : départ volontaire
- Table de mortalité : TGH05-TGF05
- Convention collective : Convention collective nationale de l'industrie pharmaceutique
- Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge.

Les taux d'actualisation proviennent des références de l'indice Bloomberg F66710Y IND.

Aucun départ à la retraite n'a été constaté sur les 2 exercices présentés.

Note 13 : Dettes fournisseurs et autres passifs courants

13.1 Fournisseurs et comptes rattachés

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne présentaient pas de délais de paiement supérieurs à 1 an à la fin de chaque exercice présenté.

13.2 Autres passifs courants

(Montants en euros)

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Dettes sociales	687.348	789.651
Dettes fiscales	19.700	28.816
Autres dettes	22.268	11.233
Produits constatés d'avance	51.477	41.473
Total	<u>780.793</u>	<u>871.173</u>

Les autres passifs regroupent les dettes à court terme vis-à-vis des salariés et des organismes sociaux et fiscaux.

Note 14 : Instruments financiers inscrits au bilan et effet résultat

2010	Valeur au bilan	Juste Valeur par résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Instruments non financiers
	€	€	€	€	€
ACTIF financier					
Actif disponible à la vente	-				
Autres actifs financiers non courant	74.944	49.283	25.661		
Stocks et en-cours	105.137				105.137
Créances clients nettes	3.097		3.097		
Autres actifs financiers courant	2.028.240				2.028.240
Equivalents de trésorerie	8.377.496	8.377.496			
Total actif financier	<u>10.588.914</u>	<u>8.426.779</u>	<u>28.758</u>	<u>-</u>	<u>2.133.377</u>

PASSIF financier					
Avances conditionnées à LT	558.205			558.205	
Provisions non courantes	89.671			89.671	
Avances conditionnées à CT	269.587			269.587	
Fournisseurs et autres passifs	2.089.314			2.089.314	
Total passif financier	3.006.776	-	-	3.006.776	-

2011	Valeur au bilan	Juste Valeur par résultat	Prêts et créances	Dette au coût amorti	Instruments non financiers
	€	€	€	€	€
ACTIF financier					
Actif disponible à la vente					
Autres actifs financiers non courant	398.266	275.510	122.756		
Stocks et en-cours	34.449				34.449
Créances clients nettes	775		775		
Autres actifs financiers courant	2.886.840				2.886.840
Equivalents de trésorerie	11.425.553	11.425.553			
Total actif financier	14.745.883	11.701.063	123.531	-	2.921.289
PASSIF financier					
Avances conditionnées à LT	621.281			621.281	
Provisions non courantes	119.430			119.430	
Avances conditionnées à CT	198.171			198.171	
Fournisseurs et autres passifs	3.075.651			3.075.651	
Total passif financier	4.014.532	-	-	4.014.532	-

Valeurs au compte de résultat (€)

	2010	2011
Produits financiers	20.538	62.383
Charges financières	(36.893)	(42.599)

Note 15 : Produits opérationnels

Les produits opérationnels se détaillent de la manière suivante :

(Montants en euros)

	2010	2011
Chiffre d'affaires	178.620	126.051
Crédit Impôt Recherche	1.386.989	1.687.376
Subventions	140.993	60.144
Total	1.706.602	1.873.571

Le chiffre d'affaires de la Société est composé de la vente des produits Diallertest®.

Note 16 : Charges opérationnelles

Les dépenses de recherche et développement se ventilent comme suit :

	31 décembre	
	2010	2011
	€	€
Dépenses de R&D		
Frais de personnel	1 252 739	1 936 739
Sous traitance, Collaboration et consultants	2 780 246	3 786 136
Fournitures de Recherche	428 114	482 724
Location immobilière	150 799	227 731
Congrès, Frais de déplacement	254 481	159 941
Dotations aux provisions et amortissements	155 304	42 901
Autres	39 567	39 701
Total des dépenses de R&D	5 061 249	6 675 872

Par nature, la répartition des frais généraux est la suivante :

Frais généraux	31 décembre	
	2010	2011
	€	€
Frais de personnel	605 832	1 021 162
Honoraires	460 710	692 972
Location immobilière	30 562	103 410
Assurances	56 463	54 025
Communication, frais de représentation et déplacement	60 117	343 128
Frais postaux et de telecommunication	26 886	46 666
Fournitures administratives et locations mobilières	34 718	34 715
Autres	75 169	97 505
Total des frais généraux	1 350 458	2 393 583

Charges de personnel

La Société employait 24 personnes au 31 décembre 2011, contre 17 au 31 décembre 2010.

Les frais de personnel s'analysent comme suit (en euros) :

	2010	2011
Salaires et traitement	1.251.507	1.570.746
Charges sociales	557.013	658.089
Charges sur engagement de retraite	(54.595)	28.323
Paiement en actions	104.646	700.743
Total	1.858.571	2.957.901

Note 17 : Paiements en actions

Les paiements en actions concernent tous les bons (BSA/BSPCE) attribués à des salariés, des membres du Conseil d'administration non salariés, des conseillers scientifiques ou à des prestataires de services.

Les bons attribués sont susceptibles d'être exercés à tout moment après une période de vesting comprise entre 0 et 4 ans et deviennent caducs après une période de 10 ans à compter de leur date d'attribution. L'acquisition des bons par les bénéficiaires n'est pas soumise à des conditions de marché. La charge représentative de l'avantage octroyé est comptabilisée linéairement en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Ils s'analysent comme suit :

Le tableau ci-après fournit le résultat des évaluations unitaires des options attribuées hors effet turn-over et en rappelle les hypothèses :

Type	Date d'Octroi	Date de Vesting	Date de fin de vie	Prix d'exercice	Cours	Volatilité	Taux de dividende	Maturité	Taux sans risque	Prix d'achat	Prix d'option	Nombre d'options attribuées
BSPCE2	23/12/2005	23/12/2005	22/12/2013	65 €	65 €	40%	0%	4,00	3,00%	- €	22,93 €	4 279
		23/12/2006	22/12/2013	65 €	65 €	40%	0%	4,50	3,00%	- €	24,34 €	4 279
		23/12/2007	22/12/2013	65 €	65 €	40%	0%	5,00	3,06%	- €	25,75 €	4 279
		23/12/2008	22/12/2013	65 €	65 €	40%	0%	5,50	3,06%	- €	27,00 €	4 278
BSA	07/12/2007	07/12/2008	06/12/2015	65 €	65 €	40%	0%	4,50	4,06%	3,25 €	25,43 €	431
		07/12/2009	06/12/2015	65 €	65 €	40%	0%	5,00	4,09%	3,25 €	26,87 €	431
		07/12/2010	06/12/2015	65 €	65 €	40%	0%	5,50	4,09%	3,25 €	28,20 €	428
		07/12/2011	06/12/2015	65 €	65 €	40%	0%	6,00	4,10%	3,25 €	29,47 €	427
BCEX	21/01/2009	21/01/2010	20/01/2019	70 €	70 €	40%	0%	5,50	2,71%	- €	28,64 €	574
		21/01/2011	20/01/2019	70 €	70 €	40%	0%	6,00	2,98%	- €	30,25 €	574
		21/01/2012	20/01/2019	70 €	70 €	40%	0%	6,50	2,98%	- €	31,46 €	574
		21/01/2013	20/01/2019	70 €	70 €	40%	0%	7,00	3,11%	- €	32,79 €	574
BSA 2	21/01/2009	21/01/2009	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	5,00	2,71%	0,01 €	29,06 €	4 822
		21/01/2010	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	5,50	2,71%	0,01 €	30,33 €	2 680
		21/01/2011	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	6,00	2,98%	0,01 €	31,90 €	1 072
		21/01/2012	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	6,50	2,98%	0,01 €	33,06 €	1 072
		21/01/2013	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	7,00	3,11%	0,01 €	34,35 €	1 070
BSA 4	21/01/2009	21/01/2009	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	5,00	2,71%	- €	29,06 €	2 411
		21/01/2010	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	5,50	2,71%	- €	30,33 €	1 340
		21/01/2011	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	6,00	2,98%	- €	31,90 €	536
		21/01/2012	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	6,50	2,98%	- €	33,06 €	536
		21/01/2013	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	7,00	3,11%	- €	34,35 €	535
BSAX	21/01/2009	21/01/2010	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	5,50	2,71%	0,01 €	30,33 €	77
		21/01/2011	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	6,00	2,98%	0,01 €	31,90 €	77
		21/01/2012	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	6,50	2,98%	0,01 €	33,06 €	77
		21/01/2013	20/01/2019	65 €	70 €	40%	0%	7,00	3,11%	0,01 €	34,35 €	75
	25/06/2010	25/06/2011	24/06/2020	65 €	70 €	40%	0%	5,50	2,04%	0,01 €	29,48 €	457
		25/06/2012	24/06/2020	65 €	70 €	40%	0%	6,00	2,23%	0,01 €	30,89 €	457
		25/06/2013	24/06/2020	65 €	70 €	40%	0%	6,50	2,23%	0,01 €	32,00 €	456
		25/06/2014	24/06/2020	65 €	70 €	40%	0%	7,00	2,50%	0,01 €	33,45 €	455
BSA2010	28/01/2011	23/12/2011	27/01/2021	77 €	77 €	40%	0%	5,45	2,70%	0,01 €	31,34 €	2 510
		23/12/2012	27/01/2021	77 €	77 €	40%	0%	5,95	2,82%	0,01 €	32,91 €	2 510
		23/12/2013	27/01/2021	77 €	77 €	40%	0%	6,45	2,82%	0,01 €	34,24 €	2 510
		23/12/2014	27/01/2021	77 €	77 €	40%	0%	6,95	3,04%	0,01 €	35,85 €	2 509
	24/06/2011	23/12/2011	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	5,45	2,55%	0,01 €	31,16 €	2 000
		23/12/2012	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	5,95	2,68%	0,01 €	32,71 €	2 000
		23/12/2013	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	6,45	2,68%	0,01 €	34,03 €	2 000
		23/12/2014	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	6,95	2,87%	0,01 €	35,58 €	2 000
	09/12/2011	22/11/2012	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	5,45	2,23%	0,01 €	30,70 €	335
		22/11/2013	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	5,95	2,60%	0,01 €	32,58 €	335
		22/11/2014	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	6,45	2,60%	0,01 €	33,89 €	334
		22/11/2015	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	6,95	2,85%	0,01 €	35,54 €	334
BSPCE2010	24/06/2011	23/12/2011	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	5,45	2,55%	- €	31,16 €	6 000
		23/12/2012	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	5,95	2,68%	- €	32,71 €	6 000
		23/12/2013	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	6,45	2,68%	- €	34,03 €	6 000
		23/12/2014	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	6,95	2,87%	- €	35,58 €	6 000
	15/12/2011	22/11/2012	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	5,44	2,05%	- €	30,42 €	2 510
		22/11/2013	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	5,94	2,42%	- €	32,29 €	2 510
		22/11/2014	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	6,44	2,42%	- €	33,58 €	2 510
		22/11/2015	22/11/2021	77 €	77 €	40%	0%	6,94	2,66%	- €	35,20 €	2 509
Total												92 749

Le détail de la charge comptabilisée au titre des exercices 2010 et 2011 se détaille comme suit par plan :

Écoulement de la charge au 31 décembre 2010 :

Type	Date d'Octroi	Nombre d'options en circulation	Cout probabilisé du plan	Charge cumulée au 31/12/2009	Charge 2010	Charge cumulée au 31/12/2010
BSPCE2	23/12/2005	-	427 959 €	427 959 €	- €	427 959 €
BSA	07/12/2007	1 145	34 278 €	32 433 €	118 €	32 551 €
BSA 2	21/01/2009	10 716	326 549 €	250 806 €	43 878 €	294 684 €
BSA 4	21/01/2009	5 358	163 328 €	125 445 €	21 946 €	147 391 €
BSAX	21/01/2009	306	9 829 €	4 644 €	2 929 €	7 573 €
BCEX	21/01/2009	2 296	70 096 €	32 923 €	20 886 €	53 809 €
BSAX	25/06/2010	1 825	56 225 €	- €	14 889 €	14 889 €
Total		21 646	1 088 264	874 210	104 646	978 856

Écoulement de la charge au 31 décembre 2011 :

Type	Date d'Octroi	Nombre d'options en circulation	Cout probabilisé du plan	Charge cumulée au 31/12/2010	Charge 2011	Charge cumulée au 31/12/2011
BSPCE2	23/12/2005	-	427 959 €	427 959 €	- €	427 959 €
BSA	07/12/2007	1 145	34 348 €	32 551 €	1 797 €	34 348 €
BSA 2	21/01/2009	10 716	326 764 €	294 684 €	27 244 €	321 928 €
BSA 4	21/01/2009	5 358	163 436 €	147 391 €	13 626 €	161 017 €
BSAX	21/01/2009	306	9 845 €	7 573 €	1 932 €	9 505 €
BCEX	21/01/2009	2 296	70 173 €	53 809 €	13 891 €	67 700 €
BSAX	25/06/2010	1 825	55 545 €	14 889 €	31 996 €	46 885 €
BSA2010	28/01/2011	10 039	331 900 €	- €	165 702 €	165 702 €
	24/06/2011	8 000	262 798 €	- €	108 897 €	108 897 €
	09/12/2011	1 338	43 310 €	- €	1 371 €	1 371 €
BSPCE2010	24/06/2011	24 000	788 630 €	- €	326 794 €	326 794 €
	15/12/2011	10 039	321 982 €	- €	7 493 €	7 493 €
Total		75 062	2 836 689	978 856	700 743	1 679 599

La charge cumulée comptabilisée au 1er janvier 2010 est de 874.210 €, intégralement constatée en réserves au titre des exercices 2005 à 2009.

La charge comptabilisée au compte de résultat en 2010 est de 104.646 euros.

La charge comptabilisée au compte de résultat en 2011 est de 700.743 euros.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la charge résultant de paiements en actions par application du modèle Black-Scholes de valorisation des options ont été les suivantes :

- Taux d'intérêt sans risque : taux des emprunts d'état (indice GFRN),
- Dividende : néant,
- Volatilité : 40 %, correspondant à la moyenne des volatilités historiques d'un panel de sociétés cotées comparables,
- Turnover :
 - 1% par an au titre de 2010,
 - 1% par an au titre de 2011.
- Durée de vie attendue : 5,45 à 7ans.

Les prix d'exercice, durée de vie estimée et juste valeur des actions sous-jacentes à la date d'attribution des bons ont été utilisées pour la valorisation de chaque catégorie de rémunérations en actions.

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en Note 10.2.

Note 18 : Produits et charges financiers

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit (en euros) :

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Produits financiers	20.538	62.383
Charges financières	(36.893)	(42.599)
Total	<u>(16.355)</u>	<u>19.784</u>

Les produits financiers sont principalement constitués des plus-values de cession de valeurs mobilières de placement. Les pertes de change et les charges liées à la désactualisation des avances Oséo et Coface constituent les charges financières.

Note 19 : Charge d'impôt

Selon la législation en vigueur, la Société dispose de déficits fiscaux indéfiniment reportables en France pour un montant total de 32.331.513 euros au 31 décembre 2011 (24.100.688 euros au 31 décembre 2010). La base active d'imposition différée nette des différences temporaires passives n'a pas été activée par prudence, en application des principes décrits en Note 3.16.

Le taux d'impôt applicable à la Société est le taux en vigueur en France, soit 33,33%.

Note 20 : Engagements

Obligations au titre des contrats de location simple

La Société a signé le 28 avril 2011 avec la société SELECTINVEST 1 un contrat de location pour ses locaux. Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2011 :

	<u>31/12/2011</u>
Année 2012	251 864
Année 2013	251 864
Année 2014	251 864
Année 2015	285 768
Année 2016	309 986
Année 2017	309 986
Année 2018	309 986
Année 2019	309 986
Année 2020	129 161
Total	<u><u>2 410 465</u></u>

La Société a signé différents contrats de location simple de matériels de bureau. Le montant des loyers futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2011 :

- 2012 : 30.175 euros ;
- 2013 : 27.242 euros ;
- 2014 : 23.945 euros ;
- 2015 : 18.391 euros ;
- 2016 : 13.488 euros.

Obligations au titre des autres contrats

Ayant sous-traité plusieurs fonctions importantes, la Société est amenée à conclure dans le cadre de ses opérations courantes des contrats de sous-traitance ou de délégation à court ou moyen terme avec différents tiers, en France et à l'étranger, qui comportent diverses obligations usuelles dans ces circonstances.

Le 10 mai 2010, la Société a signé un contrat de sous-traitance avec une CRO, Kendle International dans le cadre du lancement de son étude clinique de Phase I pour le produit Viaskin[®] Peanut. Le montant de cette étude, qui a débuté en juillet 2010 s'élève à 2.171.933 euros. Un avenant signé en Octobre 2011 a porté le montant total de cette étude à 2.609.427 euros.

Au 31 décembre 2011, le montant restant à verser au titre de ce contrat sur l'année 2012 s'élève à 161.666 euros.

Le 30 juillet 2010, la Société a conclu une convention avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) dans le cadre d'une étude d'efficacité et de sécurité d'un traitement de l'allergie à l'arachide par immunothérapie épicutanée chez des enfants allergiques. Le montant de cette étude s'élève à 418.511 euros. Au 31 décembre 2011, le montant des engagements futurs s'élevait à 130.776 euros.

La Société a signé le 5 décembre 2011, un contrat de sous-traitance avec une CRO dans le cadre du lancement de son étude clinique de Phase II pour le produit Viaskin[®] Peanut. Le montant de cette étude s'élève à 5.390.637 euros.

Au 31 décembre 2011, le montant restant à verser au titre de ce contrat pour les années 2012 et 2013 est de 4.774.907 euros.

Note 21 : Relations avec les parties liées

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Conseil d'administration de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés (en euros) :

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Membres du Conseil d'Administration	178.548	253.101
Jetons de présence	10.000	18.000
Paiements en actions aux membres du Conseil d'Administration	39.836	350.614
Honoraires versés à la SCP Benhamou Vannerom	<u>209.000</u>	<u>164.513</u>
Total	<u>437.384</u>	<u>786.228</u>

Les modalités d'évaluation de l'avantage relatif à des paiements fondés sur des actions sont présentées en Note 17. Les honoraires versés à la SCP Benhamou Vannerom correspondent à des prestations de conseil scientifique, notamment à la conception des études cliniques et à la réalisation des protocoles.

Etat des dettes avec les parties liées au 31 décembre :

	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Rémunération exceptionnelle	80.750	70.876
Jetons de présence	11.000	28.000
SCP Benhamou Vannerom	76.096	-
Engagement de retraite	<u>2.813</u>	<u>8.177</u>
Total	<u>170.659</u>	<u>107.053</u>

Note 22 : Résultat par action

Résultat de base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et de préférence en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen pondéré d'actions est de 342.262 en 2010, et 470.044 en 2011. Compte tenu de la division de la valeur nominale des actions de la Société par 15, décidée par l'assemblée générale du 9 décembre 2011, ce nombre d'actions est ajusté, en le multipliant par 15, pour tous les exercices présentés.

	<u>Au 31 décembre</u>	
	<u>2010</u>	<u>2011</u>
Résultat de l'exercice	(4.804.345)	(7.241.157)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation ajusté	<u>5.133.928</u>	<u>7.050.666</u>
Résultat de base par action (€/action)	<u>(0,94)</u>	<u>(1,03)</u>

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BSPCE) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action. Ces instruments sont présentés de manière détaillée en Note 17. Ainsi, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

Note 23 : Gestion des risques financiers

Les principaux instruments financiers de la Société sont constitués d'actifs financiers, de trésorerie et de titres de placement. L'objectif de la gestion de ces instruments est de permettre le financement des activités de la Société. La politique de la Société est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation. La Société n'utilise pas d'instrument financier dérivé.

Les risques principaux auxquels la Société est exposée sont le risque de taux d'intérêt et le risque de crédit.

Risque de liquidité

La Société pourrait avoir besoin de renforcer ses fonds propres ou de recourir à des financements complémentaires afin d'assurer son développement.

Depuis sa création, la Société a financé sa croissance par un renforcement de ses fonds propres par voie d'augmentations de capital successives, d'obtention d'aides publiques à l'innovation et de remboursement de créances de Crédit Impôt Recherche mais n'a jamais eu recours à des emprunts bancaires. En conséquence, la Société n'est pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé de tels emprunts.

A ce jour, la Société estime ne pas être exposée à un risque de liquidité à court terme compte tenu de la trésorerie et équivalents de trésorerie dont elle disposait au 31 décembre 2011, soit 11.531.117 euros.

D'importants efforts de recherche et de développement et de dépenses liées à des études cliniques ont été engagés depuis le démarrage de l'activité de la Société, ce qui a généré des flux de trésorerie opérationnels négatifs jusqu'à ce jour.

La Société continuera dans le futur d'avoir des besoins de financement importants pour le développement de sa technologie, la poursuite de son programme de développement clinique et l'équipement de son propre laboratoire pharmaceutique ainsi qu'à l'avenir pour la production et la commercialisation de ses produits. Il se pourrait que la Société se trouve dans l'incapacité d'autofinancer sa croissance ce qui la conduirait à rechercher d'autres sources de financement, en particulier par le biais de nouvelles augmentations de capital.

Le niveau des besoins de financement de la Société et leur échelonnement dans le temps dépendent d'éléments qui échappent largement au contrôle de la Société tels que :

- des coûts plus élevés et des progrès plus lents que ceux anticipés pour ses programmes de recherche et de développement et d'études cliniques ;
- des coûts de préparation, de dépôt, de défense et de maintenance de ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle ;
- des coûts plus élevés et des délais plus longs que ceux anticipés pour l'obtention des autorisations réglementaires de mise sur le marché de ses produits ainsi que de leur accès au remboursement, y compris le temps de préparation des dossiers de demandes auprès des autorités compétentes ; et
- des coûts pour répondre aux évolutions de la technologie Viaskin® et pour assurer la fabrication et la commercialisation de toute ou partie de ses produits ;

- des opportunités nouvelles de développement de nouveaux produits ou d'acquisition de technologies, de produits ou de sociétés.

Il se peut que la Société ne parvienne pas à se procurer des capitaux supplémentaires quand elle en aura besoin, ou que ces capitaux ne soient pas disponibles à des conditions financières acceptables pour la Société. Si les fonds nécessaires n'étaient pas disponibles, la Société pourrait devoir :

- retarder, réduire ou supprimer le nombre ou l'étendue de son programme d'essais précliniques et cliniques ;
- accorder des licences sur ses technologies à des partenaires ou des tiers ; ou
- conclure de nouveaux accords de collaboration à des conditions moins favorables pour elle que celles qu'elle aurait pu obtenir dans un contexte différent.

De plus, dans la mesure où la Société leverait des capitaux par émission d'actions nouvelles, la participation de ses actionnaires pourrait être diluée. Le financement par endettement, dans la mesure où il serait disponible, pourrait par ailleurs comprendre des conditions restrictives pour la Société et ses actionnaires.

La réalisation de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement et ses perspectives.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt concerne principalement titres de placement. Ceux-ci sont composés de SICAV monétaires et de comptes à terme. Les variations de taux d'intérêt ont une incidence directe sur le taux de rémunération de ces placements et les flux de trésorerie générés.

La Société n'a aucune dette à taux variable. Les flux de remboursement de ses dettes ne sont pas soumis à un risque de taux.

Le remboursement des avances remboursables peut varier en fonction de l'atteinte ou non d'objectifs. La modification des flux de remboursements attendus sera traitée au compte de résultat (Note 3.11).

A ce jour, la Société n'a pas contracté d'emprunts auprès d'établissements de crédit et n'est donc que très faiblement exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit lié à la trésorerie, aux équivalents de trésorerie et aux instruments financiers courants n'est pas significatif en regard de la qualité des institutions financières co-contractantes.

Juste valeur

La juste valeur d'instruments financiers négociés sur un marché actif, tels que les titres disponibles à la vente, est fondée sur le prix de marché à la date de clôture. Les prix de marché utilisés pour les actifs financiers détenus par la Société sont les cours acheteurs en vigueur sur le marché à la date d'évaluation.

La valeur nominale, diminuée des provisions pour dépréciation, des créances et dettes courantes est présumée avoisiner la juste valeur de ces éléments.

Note 24 : Événements postérieurs à la clôture

Le 30 janvier 2012, la Société a enregistré un document de base par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro I. 12-004 en vue d'une introduction en bourse sur le marché NYSE-Euronext à Paris qui devrait intervenir courant 2012, en fonction des conditions de marché et après délivrance d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération.

**20.3.2 Comptes annuels établis conformément aux principes comptables français
relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011**

BILAN ACTIF

(en euros)	31-déc-11		31-déc-10	
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Concessions, brevets et droits similaires	74 997	54 485	20 512	7 602
Installations techniques, mat. et outillage	671 795	403 262	268 533	257 054
Autres immobilisations corporelles	726 452	150 794	575 658	80 255
Avances et acomptes	380 716	375 716	5 000	5 000
Autres immobilisations financières	398 266	-	398 266	25 661
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 252 226	984 257	1 267 969	375 572
Matières premières, approvisionnements	31 149	-	31 149	53 621
Produits intermédiaires et finis	3 300	-	3 300	51 516
Clients et comptes rattachés	13 872	13 097	775	13 097
Autres créances	2 239 997	-	2 239 997	1 949 076
Valeurs mobilières de placement	11 425 553	-	11 425 553	49 283
Disponibilités	105 564	-	105 564	9 027 891
Charges constatées d'avance	645 407	-	645 407	79 164
TOTAL ACTIF CIRCULANT	14 464 842	13 097	14 451 745	11 223 648
Ecarts de conversion actif	1 436	-	1 436	-
TOTAL ACTIF	16 718 503	997 354	15 721 150	11 599 221

BILAN PASSIF

(en euros)	31-déc-11	31-déc-10
Capital social ou individuel	882 275	462 467
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	17 508 641	27 660 004
Report à nouveau	-	(14 450 614)
Résultat de l'exercice	(6 568 913)	(4 961 074)
Provisions réglementées	-	15 546
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 822 003	8 726 329
Avances conditionnées	863 534	898 056
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES	863 534	898 056
Provisions pour risques	1 436	-
Provisions pour charges	-	-
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 436	-
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	1 233	1 410
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 204 477	1 308 521
Dettes fiscales et sociales	818 467	644 048
Autres Dettes	10 000	20 857
TOTAL DETTES	3 034 177	1 974 837
Ecarts de conversion passif	-	-
TOTAL PASSIF	15 721 150	11 599 221

COMPTE DE RESULTAT

(en euros)	31-déc-11	31-déc-10
Ventes de marchandises	174 267	184 394
Prod.vendue services	4 745	2 568
Chiffre d'affaires	179 012	186 961
Production stockée	(48 216)	(8 342)
Subventions d'exploitation	55 602	113 333
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	27 723	64 784
Autres produits	24 745	251
Total des produits d'exploitation (I)	238 866	356 988
Variation de stock	22 471	(37 090)
Autres achats et charges externes	6 018 649	4 436 826
Impôts, taxes et versements assimilés	32 116	26 768
Salaires et traitements	1 589 727	1 164 507
Charges sociales	658 024	579 174
Dotations aux amortissements sur immobilisations	182 163	151 098
Autres charges	21 577	11 796
Total des charges d'exploitation (II)	8 524 728	6 333 079
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	(8 285 862)	(5 976 092)
Différences positives de change	3 820	4 107
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	58 563	16 431
Total des produits financiers (III)	62 383	20 538
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 436	-
Intérêts et charges assimilées	11 460	2 533
Différences négatives de change	8 983	5 764
Total des charges financières (IV)	21 879	8 297
RESULTAT FINANCIER (III-IV)	40 504	12 241
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	(8 245 358)	(5 963 850)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	15 546	-
Total des produits exceptionnels (V)	15 546	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26 477	384 213
Total des charges exceptionnelles (VI)	26 477	384 213
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	(10 931)	(384 213)
Impôt sur les bénéfices	(1 687 376)	(1 386 989)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(6 568 913)	(4 961 074)

ANNEXE DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Note 1 - REGLES & METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présumant la continuité de l'exploitation.

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983, ainsi que du règlement du CRC99-03 du 29 avril 1999 relatif à la réécriture du plan comptable.

L'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été retenue par le Conseil d'administration compte tenu des éléments suivants :

- La situation déficitaire historique de la Société s'explique par le caractère innovant des produits développés impliquant ainsi une phase de recherche et de développement de plusieurs années précédant la commercialisation.
- La trésorerie disponible au 31 décembre 2011 de 11,5 millions d'euros et le remboursement attendu sur 2012 du crédit d'impôt recherche 2011 pour 1,7 million d'euros devraient permettre à la Société de couvrir ses besoins de trésorerie pour les 12 prochains mois.

1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles figurent au bilan à leur valeur d'apport ou à leur coût d'acquisition initial. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte l'amortissement économique des immobilisations.

A la clôture des comptes, lorsque des événements ou des évolutions de marché laissent présager la nécessité d'une dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, les revenus futurs escomptés de l'activité concernée sont comparés à la valeur nette de ses actifs. Le cas échéant, les immobilisations correspondantes font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour les ramener à leur valeur d'utilité.

1.1.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges d'exploitation.

Les frais de développement, sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si l'ensemble des critères suivants est satisfait :

- (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement,
- (b) intention de la Société d'achever le projet et de le mettre en service,
- (c) capacité à mettre en service l'immobilisation incorporelle,
- (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif,
- (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et
- (f) évaluation fiable des dépenses de développement.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires et au processus de recherche et développement, la Société considère que les 6 critères édictés ci-dessus ne sont remplis qu'à partir de l'obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché.

Les immobilisations incorporelles sont constituées des coûts liés à l'acquisition des licences de logiciels. Ils sont amortis linéairement sur une période allant de 1 à 3 ans en fonction de la durée

prévue d'utilisation.

1.1.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou, le cas échéant, à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilisation estimées des biens. Les agencements de biens loués sont amortis sur la durée la plus courte de leur durée d'utilisation propre ou de la durée du contrat de location.

Poste d'immobilisations	Durée d'amortissement
Agencements et aménagement des constructions	9 ans
Outillage de recherche et développement et de production	5 ans
Matériel de recherche et installations techniques	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel et mobilier de bureau	10 ans

1.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements comptabilisés pour leur valeur d'origine ainsi que les SICAV nanties en garantie de contrats de location simple.

1.3. CREANCES ET DETTES D'EXPLOITATION

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale et sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des pertes potentielles liées aux difficultés rencontrées dans leur recouvrement.

Les dettes et créances en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la clôture, l'écart étant porté dans un compte de régularisation à l'actif ou au passif du bilan selon qu'il s'agit d'une perte ou d'un profit potentiel. Dans le cas d'une perte potentielle, une provision pour perte de change est constatée.

1.4. STOCKS ET EN COURS

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Dans ce dernier cas, la perte de valeur est enregistrée en résultat. Les stocks sont évalués selon la méthode FIFO.

1.5. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les Valeurs Mobilières de Placement et les dépôts à terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme plutôt que dans un objectif de placement ou pour d'autres finalités. Ils sont facilement convertibles, en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur. Les Valeurs Mobilières de Placement sont constituées par des liquidités immédiatement disponibles, des placements à terme immédiatement mobilisables et sans pénalité.

1.6. PROVISIONS

La société constitue des provisions pour risques et charges en conformité avec la définition donnée dans l'avis CRC n°00-06 sur les passifs, à savoir :

- une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise ;
- un passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente de celle-ci.

NOTE 2 - NOTES SUR LE BILAN

2.1.IMMOBILISATIONS

En K€	Brut			
	A l'ouverture de l'exercice	Acquisitions	Cessions - mises au rebut	A la clôture de l'exercice
Logiciels	56	19	-	75
Immobilisations incorporelles	56	19	-	75
Installations techniques, matériel et outillage	585	128	42	672
Installations générales, agencements	141	466	141	466
Matériel de bureau et informatique	159	101	-	260
Avances et acomptes	381	-	-	381
Immobilisations corporelles	1 266	696	183	1 779
Immobilisations financières	26	97	-	123
TOTAL	1 348	812	183	1 977

Sur les 2 exercices présentés, les acquisitions correspondent principalement à des agencements des constructions et à des équipements et matériels de laboratoire et de production. L'augmentation du poste agencements des constructions est liée à l'aménagement des nouveaux locaux de la société.

Le nantissement de SICAV a fait l'objet en 2011 d'une imputation en Immobilisations financières pour 275 K€, alors qu'en 2010, les SICAV nanties était positionnées en VMP pour 49 K€ au titre de 2010.

En K€	Amortissements ou dépréciation			
	A l'ouverture de l'exercice	Dotations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Logiciels	48	6	-	54
Immobilisations incorporelles	48	6	-	54
Installations techniques, matériel et outillage	328	117	42	403
Installations générales, agencements	114	49	141	22
Matériel de bureau et informatique	107	23	-	129
Avances et acomptes	376	-	-	376
Immobilisations corporelles	924	189	183	930
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	972	195	183	984

2.2. CREANCES

La ventilation des créances à court et long terme, est fournie par le tableau suivant :

Etat des créances en K€	Montant brut	A – 1 an	A + 1 an
Clients douteux	13	13	-
Clients	1	1	-
Etat, Crédit d'impôt recherche	1 708	1 708	-
Etat, TVA	462	462	-
Autres créances	70	70	-
TOTAL	2 254	2 254	-

2.3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Au 31 décembre 2011, la société disposait de valeurs mobilières de placement pour 11.426 K€ contre 49 K€ au 31 décembre 2010.

En K€	31-déc-11	31-déc-10
- Dépôts à terme	1 527	-
- Valeurs mobilières de placement	9 899	49
Total	11 426	49

La société a conclu avec le CIC une gestion active de sa trésorerie. Ainsi la trésorerie disponible est automatiquement placée sous forme de VMP qualifiées de monétaire euro. Ces opérations sont réalisées par le biais d'un compte « miroir » qui n'avait pas été ventilé au 31 décembre 2010. Une telle présentation aurait conduit à reconnaître, à cette date, au bilan un montant complémentaire de VMP de 8.377 K€ et aurait réduit d'autant le poste Disponibilités.

2.4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance correspondent pour l'essentiel à des dépenses engagées dans le cadre des projets de refinancement (introduction sur les marchés financiers ou levée de fonds privée) ainsi qu'à des loyers, de l'assurance et des réservations pour des congrès.

2.5. CAPITAUX PROPRES

2.5.1. CAPITAL SOCIAL

Le capital social est composé de 8.822.745 actions d'une valeur nominale de 0,10 euros chacune.

Ce nombre s'entend hors Bons de Souscription d'Actions ("BSA"), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise ("BSPCE") octroyés à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non de la Société.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net de la Société.

Les actions dites « actions de préférence de catégorie P » bénéficient de droits supplémentaires par rapport aux actions dites « actions ordinaires », principalement, des droits financiers renforcés, des droits préférentiels en cas de vente, fusion, ou liquidation de la Société.

catégories de titres	A l'ouverture de l'exercice	Augmentation de Capital	Nombre de titres		Remboursés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Capital social en euros
			Division par 15 de la valeur nominale des titres				
Actions ordinaires	61 550		861 700			923 250	92 325,00
Actions de catégorie P1	188 565		2 639 910			2 828 475	282 847,50
Actions de catégorie P1'	922		12 908			13 830	1 383,00
Actions de catégorie P2	57 143		800 002			857 145	85 714,50
Actions de catégorie P3	28 571		399 994			428 565	42 856,50
Actions de catégorie P4	125 716	125 716	3 520 048			3 771 480	377 148,00
Total	462 467	125 716	8 234 562		-	8 822 745	882 274,50

2.5.2. BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS, BONS DE SOUSCRIPTION DE PARTS DE CREATEUR D'ENTREPRISE

La Société a émis des bons de souscription d'actions ("BSA") et des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) comme suit :

Date	Type	Nombre de bons émis au 31/12/2011	Nombre de bons caducs au 31/12/2011	Nombre de bons en circulation au 31/12/2011	Nombre maximum d'actions à émettre	Prix de souscription par action
23/12/2005	BSA/BSPCE	17 115	17 115	-	-	65,00 €
07/12/2007	BSA	1 717	572	1 145	1 145	65,00 €
21/01/2009	BSA/BSPCE	16 380	-	16 380	16 380	65,00 €
21/01/2009	BSPCE	2 296	-	2 296	2 296	70,00 €
25/06/2010	BSA	1 825	-	1 825	1 825	65,00 €
28/01/2011	BSA	10 039	-	10 039	10 039	77,00 €
24/06/2011	BSA/BSPCE	32 000	-	32 000	32 000	77,00 €
22/11/2011	BSA/BSPCE	11 377	-	11 377	11 377	77,00 €
Total		92 749	17 687	75 062	75 062	

Les bons attribués sont susceptibles d'être exercés à tout moment après une période de vesting comprise entre 0 et 4 ans et deviennent caducs après une période de 10 ans à compter de leur date d'attribution. L'acquisition des bons par les bénéficiaires n'est pas soumise à des conditions de marché.

Les instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, BSPCE) sont considérés comme anti dilutifs car ils induisent une augmentation du résultat par action.

2.5.3. TABLEAU DE PASSAGE DES CAPITAUX PROPRES

En €	A l'ouverture de l'exercice	Affectation 2010	Augmentation de Capital	Imputation RAN sur Prime d'émission	Incorporation Prime émission	Autres mouvements	Résultat 2011	A la clôture de l'exercice
Capital	462 467		125 716		294 092			882 275
Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	27 660 004		9 554 416	(19 411 688)	(294 092)			17 508 641
Report à Nouveau	(14 450 614)	(4 961 074)		19 411 688				-
Résultat	(4 961 074)	4 961 074					(6 582 913)	(6 582 913)
Provisions règlementées	15 546					(15 546)		
Total	8 726 329	-	9 680 132	-	-	(15 546)	(6 582 913)	11 808 003

2.6. AVANCES REMBOURSABLES

Au 31 décembre 2011, la société bénéficie de trois contrats d'avances remboursables avec Oseo et d'un contrat avec la COFACE. Ces avances ne portent pas intérêts et sont remboursables à leur valeur nominale en cas de succès technique et/ou commercial.

Le tableau ci-dessous présente le détail des dettes inscrites au bilan par avance remboursable :

Provisions	01-janv-11	Encaissements	Remboursements	Annulation	31-déc-11
1ère avance Oseo	135 000	-	(135 000)	-	-
2ème avance Oseo	600 000	-	(140 000)	-	460 000
3ème avance Oseo	-	256 000	-	-	256 000
Avance Coface	147 534	-	-	-	147 534
Autre avance	15 522	-	-	(15 522)	-
Total	898 056	256 000	(275 000)	(15 522)	863 534

Première avance OSEO

OSEO a accordé à DBV Technologies une aide de 445.000 euros le 13 juin 2003 pour une étude de développement d'un patch-test de dépistage de l'allergie notamment alimentaire et de son outil de production. Les principales étapes de cette avance étaient les suivantes :

L'ensemble des avances a été versé à la société entre 2003 et 2005 ;

Premier remboursement de 90.000 euros en 2006 ;

Second remboursement de 120.000 euros en 2007 ;

Troisième remboursement de 100.000 euros en 2010

Le quatrième et dernier remboursement de 135.000 euros a été effectué en 2011.

Deuxième avance OSEO

Le 10 janvier 2005, DBV Technologies a obtenu de la part d'OSEO une aide à l'innovation remboursable de 600.000 euros pour un projet de conception d'une machine prototype haute cadence pour la production de patches et développement de patches de seconde génération destinés notamment à la détection de différentes allergies. Les principales étapes de cette avance sont les suivantes :

300.000 euros ont été versés à la société en 2005 à la signature du contrat ;

180.000 euros ont été versés à la société en 2008 ;

le solde de 120.000 euros a été reçu en 2010.
Les modalités de remboursement sont les suivantes :

Le premier remboursement de 140.000 euros effectué en 2011 ;
Le second remboursement de 200.000 euros sera effectué le 31 mars 2012 ;
Le troisième et dernier remboursement de 260.000 euros sera effectué le 31 mars 2013.

Troisième avance OSEO

En 2011, la Société a été notifiée par Oseo Innovation de l'accord d'une nouvelle aide sous forme d'avance remboursable à hauteur de 640.000 euros pour financer le développement de son programme de traitement à l'allergie aux protéines de lait de vache.

Le montant de l'aide sera versé comme suit :

256.000 euros après la signature du contrat ;
256.000 euros à partir du 31 mars 2012 sur appel de fonds ;
le solde de 128.000 euros après constat de fin de programme au plus tard le 15 août 2013.

Le premier versement de 256.000 euros a été reçu en 2011.

En cas de succès technique ou commercial du programme, l'échéancier de remboursement sera le suivant :

- 64.000 euros au plus tard le 31 mars 2014 ;
- 64.000 euros au plus tard le 30 juin 2014 ;
- 64.000 euros au plus tard le 30 septembre 2014 ;
- 64.000 euros au plus tard le 31 décembre 2014 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 mars 2015 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 juin 2015 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 septembre 2015 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 décembre 2015 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 mars 2016 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 juin 2016 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 septembre 2016 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 décembre 2016 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 mars 2017 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 juin 2017 ;
- 32.000 euros au plus tard le 30 septembre 2017 ;
- 32.000 euros au plus tard le 31 décembre 2017.

Quelle que soit l'issue du programme de développement, une somme forfaitaire de 256 K€ devra être remboursée a minima par 4 versements trimestriels de 64 K€ à compter du 31 mars 2014.

Avance COFACE

Le 6 septembre 2007, DBV Technologies a signé un contrat d'assurance-prospection avec la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (COFACE) afin de promouvoir son produit Diallertest® à l'international. A ce titre, la Société a reçu des avances remboursables à hauteur de 147.534 euros. DBV Technologies doit rembourser ces avances à hauteur de 7% de son chiffre d'affaires à l'export de son produit Diallertest®, jusqu'au 30 avril 2017.

Au 31 décembre 2011, le montant nominal restant à rembourser au titre de cette avance s'élève à 147.534 euros.

2.7. PROVISIONS

Les provisions se décomposent comme suit :

Provisions	01-janv-11	Dot. aux Provisions	Reprise Provisions	31-déc-11
Provision pour amortissements dérogatoires	15 546	-	(15 546)	-
Provision pour risque de change	-	1 436	-	1 436
Provision pour dépréciation d'immobilisations corporelles	375 716	-	-	375 716
Provision pour dépréciation sur comptes clients	-	13 097	-	13 097
Total	391 262	14 533	(15 546)	390 249

2.8. DETTES

La ventilation des dettes à court et long terme, est fournie par le tableau suivant :

Etat des dettes	Montant brut	A - 1 an	A + 1 an
Fournisseurs et comptes rattachés	2 204 477	2 204 477	-
Personnel et comptes rattachés	466 998	466 998	-
Organismes sociaux	322 654	322 654	-
Etat	4 364	4 364	-
Intérêts courus à payer	1 233	1 233	-
Autres impôts taxes et assimilés	24 451	24 451	-
Autres dettes	10 000	10 000	-
TOTAL	3 034 177	3 034 177	

2.9. FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Comme indiqué dans les règles et méthodes comptables, les frais de R&D ne sont pas immobilisés, mais comptabilisés en charges d'exploitation. Au titre de l'exercice 2011, ils s'élèvent à 6.377 K€.

2.10. CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer se décompose comme suit :

Charges à payer	Montant brut	A – 1 an	A + 1 an
Intérêts courus à payer	1 233	1 233	-
Fournisseurs, factures non parvenues	833 898	833 898	-
Personnel, charges à payer	363 604	363 604	-
Personnel, Congés payés	103 394	103 394	-
Organismes sociaux, charges à payer	162 525	162 525	-
Organismes sociaux, congés payés	44 294	44 294	-
Etat, charges à payer	24 451	24 451	-
Divers, charges à payer	10 000	10 000	-
TOTAL	1 543 399	1 543 399	

Note 3 –RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier de la société au 31 décembre 2011 se décompose comme suit :

En euros	31-déc-11	31-déc-10
- Différence positive de change	3 820	4 107
- Produits net des cessions des valeurs mobilières	58 563	16 431
<i>Produits financiers</i>	<i>62 383</i>	<i>20 538</i>
- Intérêts des emprunts et dettes financières	11 460	2 533
- Différences négatives de change	8 983	5 764
- Dotations aux provisions financières	1 436	-
<i>Charges financières</i>	<i>21 879</i>	<i>8 297</i>
Résultat financier	40 504	12 241

Note 4 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

En euros	31-déc-11	31-déc-10
- Reprise sur amortissements dérogatoires	15 546	-
<i>Produits exceptionnels</i>	<i>15 546</i>	<i>-</i>
- Dotations aux amortissements et provisions	26 241	383 831
- Autres charges exceptionnelles sur opérations de capital	167	-
- Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	69	382
<i>Charges exceptionnelles</i>	<i>26 477</i>	<i>384 213</i>
Résultat exceptionnel	(10 931)	(384 213)

Note 5 – EFFECTIFS

	Effectif 31-déc-11	Effectif 31-déc-10
Cadres	16	12
Employés	8	5
Total	24	17

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) pour l'exercice 2011 s'élève à 1.330 heures.

Note 6 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS NON COMPTABILISES DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT (EN BASE)

A la clôture de l'exercice 2011, le montant des déficits indéfiniment reportables s'analyse comme suit :

(en euros)	base	Economie potentielle d'IS
Déficits reportables	32 331 513	10 776 093
Total	32 331 513	10 776 093

Note 7 – CREDIT IMPOT RECHERCHE

La Société bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

2010 : 1.386.989 €, remboursé en 2011,
2011 : 1.699.080 €.

Note 8 – REMUNERATIONS VERSEES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Conseil d'administration de la Société, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés (en euros) :

	<u>2011</u>
Membres du Conseil d'Administration	253.101
Jetons de présence	18.000
Honoraires versés à la SCP Benhamou Vannerom	<u>164.513</u>
Total	<u>435.614</u>

Les honoraires versés à la SCP Benhamou Vannerom correspondent à des prestations de conseil scientifique, notamment à la conception des études cliniques et à la réalisation des protocoles.

Note 9 – HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes comptabilisés en charges au cours de l'exercice 2011 s'élève à 53.669 €.

Note 10 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

10.1. Indemnités de départ à la retraite

L'engagement relatif aux IDR s'élève au 31/12/2011 à 118 K €.

Dans le cadre de l'estimation des engagements de départ à la retraite, les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'ensemble des catégories de salariés :

- Taux d'actualisation : 3,50% ;
- Taux de progression des salaires : 3,30% ;
- Taux de charges sociales : 50% ;
- Age de départ à la retraite : 64 ans (cadres) ; 62 ans (non cadres)
- Table de mortalité : TGH05-TGF05
- Convention collective : Convention collective nationale de l'industrie pharmaceutique
- Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge.

10.2. Obligations au titre des contrats de location simple

La Société a signé le 28 avril 2011 avec la société SELECTINVEST 1 un contrat de location pour ses locaux. Le montant des loyers et charges futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2011 :

	<u>31/12/2011</u>
Année 2012	251 864
Année 2013	251 864
Année 2014	251 864
Année 2015	285 768
Année 2016	309 986
Année 2017	309 986
Année 2018	309 986
Année 2019	309 986
Année 2020	<u>129 161</u>
Total	<u>2 410 465</u>

La Société a signé différents contrats de location simple de matériels de bureau. Le montant des loyers futurs à ce titre s'analysait comme suit au 31 décembre 2011 :

- 2012 : 30.175 euros ;
- 2013 : 27.242 euros ;
- 2014 : 23.945 euros ;
- 2015 : 18.391 euros ;
- 2016 : 13.488 euros.

10.3. Obligations au titre des autres contrats

Ayant sous-traité plusieurs fonctions importantes, la Société est amenée à conclure dans le cadre de ses opérations courantes des contrats de sous-traitance ou de délégation à court ou moyen terme avec différents tiers, en France et à l'étranger, qui comportent diverses obligations usuelles dans ces circonstances.

Le 10 mai 2010, la Société a signé un contrat de sous-traitance avec une CRO, Kendle International dans le cadre du lancement de son étude clinique de Phase I pour le produit Viaskin[®] Peanut. Le montant de cette étude, qui a débuté en juillet 2010 s'élève à 2.171.933 euros. Un avenant signé en Octobre 2011 a porté le montant total de cette étude à 2.609.427 euros.

Au 31 décembre 2011, le montant restant à verser au titre de ce contrat sur l'année 2012 s'élève à 161.666 euros.

Le 30 juillet 2010, la Société a conclu une convention avec l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) dans le cadre d'une étude d'efficacité et de sécurité d'un traitement de l'allergie à l'arachide par immunothérapie épicutanée chez des enfants allergiques. Le montant de cette étude s'élève à 418.511 euros. Au 31 décembre 2011, le montant des engagements futurs s'élevait à 130.776 euros.

La Société a signé le 5 décembre 2011, un contrat de sous-traitance avec une CRO dans le cadre du lancement de son étude clinique de Phase II pour le produit Viaskin[®] Peanut. Le montant de cette étude s'élève à 5.390.637 euros.

Au 31 décembre 2011, le montant restant à verser au titre de ce contrat pour les années 2012 et 2013 est de 4.774.907 euros.

Note 11 – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 30 janvier 2012, la Société a enregistré un document de base par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro I. 12-004 en vue d'une introduction en bourse sur le marché NYSE Euronext à Paris qui devrait intervenir courant 2012, en fonction des conditions de marché et après délivrance d'un visa sur le prospectus relatif à l'opération.

20.4 VERIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES ANNUELLES

20.4.1 Rapport d'audit des commissaires aux comptes sur les comptes établis selon les normes IFRS – Exercice clos le 31 décembre 2011

Au Conseil d'administration,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société DBV Technologies et en application du règlement (CE) n°809/2004, nous avons effectué un audit des comptes de la société DBV Technologies établis selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes établis pour les besoins de l'actualisation du document de base présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.1 « Référentiel comptable » de l'annexe qui expose la situation financière de la société au 31 décembre 2011 ainsi que les mesures annoncées par la Direction pour permettre de poursuivre son exploitation.

Ce rapport ne constitue pas le rapport légal prévu à l'article L.823-9 du Code de commerce et relatif aux comptes annuels établis selon les règles et principes comptables français.

Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de nos diligences décrites ci-dessus et du présent rapport.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

CHD AUDIT & CONSEIL
Jean-Marc BULLIER

Deloitte & Associés
Fabien BROVEDANI

20.4.2 Autres informations vérifiées par les contrôleurs légaux

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels. Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DBV Technologies, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe aux états financiers qui expose la situation financière de la société au 31 décembre 2011 ainsi que les mesures annoncées par la Direction pour permettre à la société de poursuivre son exploitation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la première partie du présent rapport, la note 1 « Règles et méthodes comptables » de l'annexe précise le contexte dans lequel a été appliqué le principe de continuité d'exploitation. Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivi par votre société, nous estimons que l'annexe donne une information pertinente sur la situation de la société au regard du principe de continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 février 2012

Les Commissaires aux Comptes

CHD AUDIT & CONSEIL
Jean-Marc BULLIER

Deloitte & Associés
Fabien BROVEDANI

20.5 DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES

31 décembre 2011.

20.6 INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

20.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

20.8 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

A la date de dépôt de la présente Actualisation, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière, l'activité ou les résultats de la Société.

20.9 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE

Il n'y a pas eu, à la connaissance de la Société, de changement significatif de la situation financière ou commerciale de la Société depuis le 31 décembre 2011.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

22 CONTRATS IMPORTANTS

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTERETS

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.

26 GLOSSAIRE

Cette section est décrite dans le Document de Base et reste inchangée.